

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3596-LUNDI 14 OCTOBRE 2019

COOPÉRATION

L'axe Chine-RDC reste stratégique

Au cours du premier semestre 2019, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a réservé ses premières visites officielles à ses partenaires africains et occidentaux. Cependant, sur le terrain, les matériels chinois ont accéléré l'exécution de son programme de cent jours sur l'étendue du territoire national.

Selon l'ambassade chinoise en Répu-

blique démocratique du Congo (RDC), son pays couvre au moins 60 % de fonds venant de l'extérieur. Aussi reste-t-il un partenaire stratégique pour les investissements dont la RDC a besoin. Pour d'autres experts dont le cabinet Villepin international, Félix Tshisekedi doit travailler au renforcement des relations avec, d'une part, la Russie, et d'autre part, la Chine.

Page 4



Un chantier piloté par des ingénieurs kinois à Kinshasa



Un crash d'avion sur le ciel congolais

CRASH DE L'ANTONOV 72

Une enquête à pied d'œuvre pour établir les responsabilités

Les recherches s'intensifient pour retrouver l'épave de l'Antonov qui s'est écrasé le 10 octobre, à plus ou moins 80 km du village de Pene Djoka, sur la montagne de Katumwe, vers Kasese, dans la province du Maniema. C'est dans ce coin perdu que l'appareil a finalement été localisé alors qu'il avait décollé sans problème de l'aéroport de Goma (Nord-Kivu).

Les enquêtes sont en cours pour déterminer les causes réelles de l'accident et dégager les éventuelles responsabilités. Mais d'après le communiqué de l'Autorité de l'aviation civile, tout porte à croire, aux premières analyses, que les mauvaises conditions météorologiques seraient à l'origine de cet incident.

Page 3

FINANCES PUBLIQUES

L'avant-projet de budget 2020 porté à dix milliards de dollars



Des membres du gouvernement en conseil des ministres

La RDC vient d'augmenter son budget annuel avec des prévisions atteignant dix milliards de dollars américains pour 2020. C'est ce qui ressort du Conseil des ministres qu'a présidé Félix Tshisekedi, le 11 octobre. Parallèlement à cette option,

le Conseil a arrêté des mesures d'accompagnement efficaces pour la mobilisation maximale des recettes, précise le compte rendu.

Le gouvernement pourra compter non seulement sur l'implication de toutes les régies finan-

cières mais aussi sur les appuis budgétaires de la communauté internationale dont celui de la Banque mondiale qui a pris un engagement ferme d'accorder à la RDC un don d'un milliard de dollars américains.

Page 2

BRUXELLES

L'ambassade de la RDC porte plainte pour vandalisme



Une vue du bâtiment abritant l'ambassade de la RDC en Belgique

Dans son communiqué du 11 octobre, la représentation de la RDC au royaume de Belgique a déclaré avoir chargé ses avocats de déposer plainte pour des actes de vandalisme dont elle a fait l'objet le 5 octobre. L'ambassade indique que des individus, dont certains ont été « formellement identifiés », se sont adonnés à des actes de

vandalisme qu'ils ont « jugé bon de relayer sur les réseaux sociaux ». Pour l'ambassade, ces actes sont répréhensibles au regard du droit belge ainsi que du droit congolais et sont constitutifs de vols, de destruction de drapeaux, d'appels à la haine et à la rébellion de propos injurieux, outrageants et calomnieux.

Page 2

BRUXELLES

L'ambassade de la RDC porte plainte pour vandalisme



Une vue du bâtiment abritant l'ambassade de la RDC en Belgique

Dans un communiqué publié le 11 octobre, la représentation diplomatique du pays au royaume de Belgique a déclaré avoir chargé ses avocats de déposer plainte pour des actes de brigandage dont elle a fait l'objet, le 5 octobre.

L'ambassade indique que des individus dont certains ont été «*formellement identifiés*», se sont adonnés à des actes de vandalisme qu'ils ont «*jugé bon de relayer sur les réseaux sociaux*».

«*Des drapeaux de la République ont été déchirés, des insultes ont été proférées à l'égard du chef de l'État (Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Ndlr) et de son pré-décèsseur (Joseph Kabila*

Kabange). Des appels à la rébellion et à la haine vis-à-vis d'un pays voisin (le Rwanda avec lequel le chef de l'État a entrepris un rapprochement) ont été proférées et des drapeaux inadéquats (du Zaïre, NDLR) ont été accrochés au mur de l'ambassade ainsi que différentes banderoles insultantes et calomnieuses. Le tout a été relayé largement sur les réseaux sociaux», a fait savoir l'ambassade de la République démocratique du Congo (RDC).

Pour cette dernière, ces actes sont répréhensibles au regard du droit belge ainsi que du droit congolais et sont constitutifs de vols, de destruction de drapeaux, d'appels à la

haine et à la rébellion, de propos injurieux, outrageants et calomnieux.

«*Au regard de la gravité de l'atteinte aux intérêts et à l'honneur de la République, du chef de l'État mais également du peuple congolais dans son ensemble, la République démocratique du Congo a décidé de charger ses avocats de déposer plainte avec constitution de partie civile entre les mains d'un juge d'instruction à l'encontre des individus identifiés et de ceux qui doivent encore l'être*», souligne le communiqué, précisant qu'«*aucun acte inadmissible de ce type ne restera impuni*».

Patrick Ndungidi

FINANCES PUBLIQUES

L'avant-projet de budget 2020 porté à dix milliards de dollars

La prévision levée lors du Conseil des ministres de vendredi a l'ambition de réaliser les objectifs de la vision du chef de l'Etat et du programme du gouvernement.

Le gouvernement a revu à la hausse ses ambitions pour le prochain exercice budgétaire. En effet, la République démocratique du Congo vient d'augmenter son budget annuel avec des prévisions atteignant dix milliards de dollars américains pour 2020. C'est ce qui ressort du Conseil des ministres qu'a présidé le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, le 11 octobre. «*Le Conseil a examiné la note méthodologique du ministère du Budget sur la projection des recettes et des dépenses de l'exercice 2020. A ce sujet, le Conseil a levé l'hypothèse d'un budget de dix milliards de dollars américains qui a l'ambition de réaliser les objectifs de la vision du chef de l'Etat et du programme du gouvernement. Parallèlement à cette option, le Conseil a arrêté des mesures d'accompagnement efficaces pour la mobilisation maximale des recettes*», précise le compte rendu fait par le ministre de la Communication et médias, porte-parole du gouvernement.

En fait, ces nouvelles prévisions budgétaires viennent requalifier les dernières en date qui fixaient la barre à sept milliards de dollars américains. Une projection estimée faible et en totale déconnexion avec les attentes

des Congolais en rapport avec les promesses de campagne faites par le président de la République. Le nouveau projet de loi des finances va être déposé au bureau de l'Assemblée nationale pour examen par les députés nationaux avant de l'envoyer en seconde lecture au Sénat. Pour gagner ce pari, estiment maints analystes, le gouvernement pourra compter non seulement sur l'implication de toutes les régies financières mais aussi sur les appuis budgétaires de la communauté internationale dont celui de la Banque mondiale qui a pris un engagement ferme d'accorder au pays un don d'un milliard de dollars américains. L'exécutif national peut aussi miser sur les décaissements d'une partie des trois cents millions d'euros promis par la France sur une période de cinq ans.

Le gouvernement est, par ailleurs, astreint à travailler avec ses partenaires pour accroître le taux de croissance en prenant en compte des éléments supplémentaires dans l'évolution de la situation minière. Car, il est établi qu'au moins quinze milliards de dollars échappent au Trésor public chaque année à cause de la corruption, de la fraude et des détournements massifs, à en croire plusieurs rapports d'experts. Le moment est venu de capter cette importante masse financière et de la canaliser vers le compte du Trésor pour qu'elle serve au développement du pays.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CRASH DE L'ANTONOV 72 DES FARDC

L'épave reste introuvable

Les recherches se sont intensifiées, le 12 octobre, avec l'appui de la Monusco, pour tenter de localiser l'appareil qui assurait le transport de la logistique présidentielle, victime d'un accident deux jours auparavant, une heure après son décollage de l'aéroport de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Les fouilles s'intensifient pour retrouver l'épave de l'Antonov qui s'est écrasé le 10 octobre, à plus ou moins 80 km du village de Pene Djoka, sur la montagne de Katunwe, vers Kaseke, dans la province du Maniema. C'est dans ce coin perdu que l'appareil a finalement été localisé alors qu'il avait décollé sans problème de l'aéroport de Goma. Cet avion-cargo des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), affrété par la présidence de la République pour convoier la logistique dont le chef de l'Etat avait besoin durant son déplacement au Grand Kivu, avait disparu des radars une heure après son décollage de Goma pour Kinshasa, où il était censé précéder le jet présidentiel. La thèse du crash s'est vite confirmée après la découverte de quelques dé-

bris dans la zone périphérique du Maniema.

A bord de l'Antonov 72, il y avait, outre les quatre membres d'équipage, trois autres de la garde rapprochée du chef de l'Etat et son chauffeur personnel, sans oublier sa jeep blindée et des produits agricoles enfouis dans la soute. Personne n'a survécu à ce crash qui aura laissé un goût amer dans le chef de la délégation ayant accompagné Félix Tshisekedi dans son périple à Bukavu et Beni. Débutées vendredi, les recherches amorcées par les Fardc pour retrouver l'épave de l'Antonov russe ont vite été interrompues suite aux mauvaises conditions météorologiques. Elles ont repris le 12 octobre, cette fois-ci, avec l'appui de la Monusco qui a accepté de déployer ses équipements de télédétection devant balayer toute la zone où le signal de l'avion a été perdu.

« Un mince espoir » du côté du chef de l'Etat

Entre-temps, le président de la République, qui s'est dit peiné notamment par la disparition de son chauffeur personnel et des membres de l'équipage, garde néanmoins « un mince espoir tant que



l'épave de l'appareil n'a pas été retrouvé », a en croire un twitt de son porte-parole, Kasongo Mwema. Et d'ajouter que le chef de l'Etat « veut une inspection régulière de tous les vieux coucous parcourant l'espace aérien du pays ».

Une cellule de crise a immédiatement été mise en place pour gérer cette situation inattendue. Elle est consti-

tuee des délégués de la présidence de la République, du service du conseiller spécial du chef de l'Etat en matière de sécurité, de l'Agence nationale des renseignements, des Forces aériennes, de la direction générale des migrations, des renseignements militaires, de la Régie des voies aériennes et de l'Autorité de l'aviation civile.

Par ailleurs, les enquêtes sont

en cours pour déterminer les causes réelles de l'accident et dégager les éventuelles responsabilités. Mais d'après le communiqué officiel de la présidence, tout porte à croire, aux premières analyses, que « les mauvaises conditions météorologiques seraient à l'origine de cet incident dramatique survenu ». Dossier à suivre.

Alain Diasso

Une enquête déjà en cours pour établir les responsabilités

Des investigations ont commencé pour déterminer les causes de l'accident de l'avion. En attendant, cette catastrophe vient de jeter à nouveau le froid entre le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) et l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dont les militants ont manifesté, le 10 octobre, non sans lancer des pics à l'autorité morale du Front commun pour le Congo (FCC), tout en accréditant la thèse d'un complot dont serait l'objet l'actuel chef de l'Etat. Ils en appellent même à la fin de la coalition qu'ils jugent contre-productive pour leur leader, Félix Tshisekedi.

La coalition au pouvoir FCC-Cach traverse de nouveau une mauvaise passe. Le crash jeudi dernier du cargo Antonov 72 assurant le transport de la logistique présidentielle est le prétexte trouvé par les deux plateformes via leurs jeunes respectives pour ranimer la polémique et déterrer la hache de guerre. Dès l'an-

nonce de cette nouvelle, le quartier général de l'UDPS était en ébullition. A l'émotion suscitée par cette information qui s'est répandue comme une trainée de poudre, s'en est suivie une forte mobilisation des militants du parti présidentiel. Ces derniers ont investi le boulevard Lumumba, sur le tronçon compris entre la 7e et la 16e rue, perturbant le trafic au grand dam des usagers.

Une information mal relayée dans l'opinion a laissé entendre que le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, était la principale cible de ce qui est déjà considéré à Limete comme un attentat manqué. Les principaux cadres de la jeunesse de l'UDPS ont exacerbé la tension en confirmant cette thèse, ce qui a poussé les militants du parti aux extrêmes. « Ils cherchent la tête du président. Ils ne l'auront pas »,

n'arrêtaient de claironner les manifestants dont les rangs grossissaient au fil de temps. Pour d'autres, il ne fait l'ombre d'aucun doute que le FCC et son autorité morale sont derrière ce qui, à leurs yeux, passe pour un coup fourré. Un groupe des jeunes extrémistes était même prêt à aller saccager le siège du PPRD, parti de l'ex-président de la République, en guise de représailles avant d'en être dissuadés par la police. Entre-temps, des pneus ont été brûlés sur la chaussée. Un bus de la société New Transkin, en provenance du centre-ville pour Tshangu, a été caillassé. La circulation est restée paralysée pendant plusieurs heures. La police a dû recourir aux gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants.

Dans les rangs du PPRD, il est dit que de telles affirmations qui touchent à la dignité de son autorité morale ne

peuvent pas être tolérées. Cette dernière, entend-on dire, n'est concernée ni de près ni de loin par ce qui s'est passé. La Nouvelle génération pour l'émergence du Congo (Nogec), une association proche du FCC, a pris le dossier à son compte. Elle vient d'initier une plainte auprès du procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa-Matete contre Fils Mukoko, un des responsables de la jeunesse de l'UDPS. D'après le site Election-Net qui a livré cette information, le président de Nogec, Constant Mutamba, accuse ce jeune cadre de l'UDPS d'avoir porté des « allégations » graves qualifiées d'imputations dommageables à l'endroit de l'autorité morale du FCC. « Il est grave de faire de telles déclarations tendant à saper la personne de notre autorité morale », a tempêté Constant Mutamba qui exige

à ce que l'incriminé puisse répondre de ses actes devant les juridictions compétentes. Notons que ce n'est pas la première fois qu'il s'observe une tension entre les deux principales forces politiques de la coalition FCC-Cach. Les partisans de l'UDPS et ceux du PPRD, dans un passé récent, ont failli en venir aux mains à la suite d'un débat survenu à l'Assemblée nationale au cours duquel les députés du FCC avaient remis en cause la régularité de deux ordonnances de Félix Tshisekedi nommant des responsables de deux entreprises publiques. La goutte d'eau qui avait débordé le vase furent les propos discourtois d'un député ayant traité l'attitude du chef d'Etat d'inconsciente. Ce qui a entraîné une levée de boucliers à l'UDPS avant que le député incriminé ne fasse amende honorable.

A.D

COOPÉRATION

L'axe Chine-RDC reste stratégique

Au cours du premier semestre 2019, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a réservé ses premières visites officielles à ses partenaires africains et occidentaux. Cependant, sur le terrain, les matériels chinois ont accéléré l'exécution du Programme de cent jours du chef de l'État sur l'étendue du territoire national.

Dans l'agenda présidentiel, la Chine n'est pas retenue dans ses premières tournées tout au long de ses six premiers mois. Pourtant, au cours de ce laps de temps souvent perçu comme une période de test pour le nouveau pouvoir en quête de légitimité internationale, le chef de l'Etat va effectuer au total dix-sept voyages. L'autre paramètre d'analyse est bien entendu le discours du nouveau locataire de la Cité de l'OUA. En effet, Félix-Tshisekedi a été élu sur la base d'une promesse de rupture avec le passé. Par conséquent, personne ne pouvait

présager de l'avenir de la coopération avec la Chine, un axe développé par son prédécesseur en froid avec la plupart de ses partenaires traditionnels. La Chine allait-elle devenir ou pas un des acteurs forts de la rupture avec la présidence sous Kabila ? Pour nombre d'observateurs avertis de la vie politique congolaise, le nouveau président a bien cherché à rompre avec la politique du passé, en renouant avec certains partenaires traditionnels potentiels jadis critiques et opposés au rapprochement de la République démocratique du Congo (RDC) et de la Chine. Dans un de ses discours, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo souligne sa détermination à redéfinir les relations du pays avec ses partenaires stratégiques.

« Nous sommes disposés à entretenir des relations étroites de coopération avec tous les pays du monde, en commençant par nos partenaires

traditionnels. Nous allons redynamiser notre présence dans les organismes multilatéraux », déclarait-il

Pourtant, la Chine est bien présente dans la nouvelle diplomatie congolaise, en reconnaissant officiellement la victoire de Tshisekedi. D'autres discours prometteurs vont s'en suivre. Le 11 juin dernier, le président de la République a reçu le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Chen Xiaodong, à la cité de l'OUA. Au terme de cette audience d'une heure, le communiqué final faisait état de la remise officielle d'une lettre du président Xi Jinping conviant son homologue congolais à Pékin. Au cours des échanges, Félix Tshisekedi évoquait sa volonté de réintégrer la coopération sino-congolaise, pilotée par une structure paraétatique gérée par une personnalité nommée par l'ancien président dans un cadre plus formel.

La rupture attendue viendra donc de la révision des modalités de la coopération bilatérale. Dans la vision présidentielle, il n'est plus question de faire passer essentiellement la coopération entre les deux pays par le Bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais. A la place, Tshisekedi s'est dit favorable « à une coopération plus étatique et plus formelle ». En juillet, il y a eu un changement dans la représentation diplomatique chinoise en RDC. Après quatre ans et huit mois de service, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine, Wang Tong king, a fait ses adieux au chef de l'Etat. Pendant son mandat, les réalisations les plus marquantes sont notamment la mise en service du bâtiment administratif du gouvernement, l'achèvement des travaux de l'hôpital de référence de Lubumbashi

et l'accès au satellite pour cinq cents villages congolais. D'autres projets sans contrepartie existent, précisément la construction du Centre culturel et artistique de l'Afrique centrale à Kinshasa et l'Institut de formation professionnelle à Kolwezi.

Selon la représentation diplomatique chinoise, son pays couvre au moins 60 % de fonds venant de l'extérieur et reste un partenaire stratégique pour les investissements dont la RDC a besoin. « Je souhaite un bel avenir et beaucoup de réussite à la RDC engagée sur la voie du développement », s'est exprimé l'ancien diplomate chinois. Pour d'autres experts dont le cabinet Villepin international (voir Jeune Afrique 3065 du 12 octobre 2019), le président Tshisekedi doit travailler « au renforcement des relations avec, d'une part, la Russie, et d'autre part, la Chine ».

Laurent Essolomwa

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Des jeunes filles albinos s'informent de la question

En marge de la Journée internationale de la jeune fille célébrée le 11 octobre, une cinquantaine de filles albinos, membres de la Fondation Mwimba-Texas (FMT), a participé, au siège de l'ONG Si jeunesse savait (SJS), à Kinshasa, à une matinée d'échange sur le sujet.

Fruit d'un partenariat entre la FMT et SJS, l'activité a été l'occasion d'aborder plusieurs thèmes, entre autres, la contraception, l'avortement sécurisé, la sexualité responsable, etc.

Les oratrices du jour, Richine Masengo Kapinga et Céline Nora Masiala, respectivement directrice exécutive de SJS et membre de cette association, se sont largement attardées sur les différentes méthodes contraceptives à appliquer par la jeune fille afin d'éviter non seulement les grossesses non désirées mais également certaines maladies sexuellement transmissibles dont le VIH/sida.

Sans langue de bois, les deux intervenantes ont insisté sur l'utilisation des préservatifs, la prise des pilules, la



Une vue de la salle lors de la matinée d'échange/Adiac

méthode naturelle (collier de cycle) ainsi que d'autres pratiques. Tout en assurant les jeunes filles albinos qu'il n'y avait pas d'inconvénient dans la bonne utilisation de ces méthodes, la directrice exécutive de SJS et Céline Nora Masiala les ont appelées à interioriser ces méthodes afin d'éviter des grossesses non désirées.

L'avortement sécurisé pour évacuer les grossesses non désirées

Evoquant l'étape liée à l'avortement, elles ont indiqué qu'en signant le Protocole de Maputo qui établit la protection de la jeune fille, la République démocratique du Congo a autorisé l'avortement sécurisé. « Il y a plusieurs droits reconnus à la

femme mais, nous prenons l'article 14, sur la santé sexuelle de la femme. Nous avons voulu nous réunir ici en vue de permettre à la jeune fille albinos d'avoir l'information », a expliqué Richine Masengo.

Les deux oratrices ont, en effet, rappelé aux participantes que conformément à ce protocole, l'avortement sécurisé, qui est autorisé, doit répondre à certaines exigences. Elles ont parlé notamment de la grossesse à risque, cas ou celle non désirée, arrivée à la suite d'un viol, de l'inceste, etc. Cet avortement sécurisé, ont-elles fait savoir à l'auditoire, doit être suivi par un médecin ou une personne qualifiée, se faire dans un endroit propre et selon des techniques recommandées que sont la méthode chirurgicale, l'aspiration ou la prise des médicaments recommandés.

Richine Masengo et Céline Nora Masiala ont, par ailleurs, recommandé aux

jeunes filles albinos de s'informer davantage pour qu'elles prennent soin d'elles-mêmes et se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles.

Certaines filles albinos ont également partagé leurs expériences et posé de questions d'éclaircissement. Satisfaits du partenariat entre les deux organisations, la directrice exécutive de l'ONG SJS et le président de la FMT, Alphonse Makiese Mwimba Texas, ont promis de travailler également ensemble sur d'autres questions, telles que l'autonomisation et l'entrepreneuriat de la jeune fille.

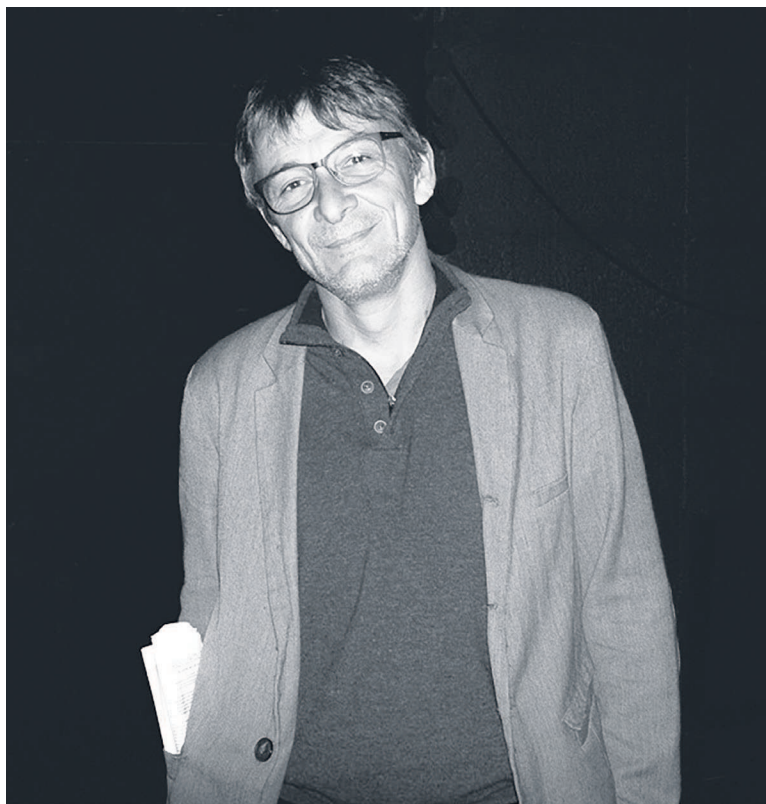
Les deux responsables ont salué cette initiative ainsi que la participation active des jeunes filles albinos membres de la FMT, qui, dans cette interaction, ont montré l'intérêt des sujets abordés pour chacune d'elle. Notons que cette année, la Journée internationale de la jeune fille a été célébrée sur le thème « Les filles, une force libre et inaliénable ».

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Jacques Denis : « Dans un monde qui va vite, il faut aller lentement pour marquer sa différence »

Près de trente ans dans le métier, le journaliste de Libération a échangé avec quelques-uns de ses jeunes homologues culturels de Kinshasa en marge du JazzKif. Il les a vivement encouragés à se démarquer, quitte à ne pas se contenter de l'actualité, rester dans l'urgence et raconter la même histoire que tout le monde afin de sortir du lot. Aussi dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, revient-il sur son conseil, à savoir la nécessité d'« avoir le temps de raconter sa différence ».



Jacques Denis

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Jacques Denis (J.D.) : Jacques Denis, journaliste parisien. Je travaille en ce moment pour Libération, au service culture, principalement musique. Je fais aussi de temps en temps un peu de cinéma et de danse mais c'est très rare, et la photo pour d'autres journaux.

L.C.K. : Peut-on savoir ce qui vous a mené à poser vos valises à Kinshasa ?

J.D. : Kinshasa, je la connais depuis longtemps en qualité de Parisien car il y a beaucoup de Congolais à Paris. Et du coup, depuis trente à trente-cinq ans que je connais des Congolais, j'apprécie certaines musiques congolaises, notamment celle de Franco et de toute cette période-là, surtout la rumba. Mais aussi celle de Ray Lema qui a construit sa carrière loin d'ici, avec des musiques évidemment nourries d'influences d'ici mais pas que. Ce qui m'emmène ici,

c'est qu'après être sorti d'un concert de Ray Lema au New Morning, j'ai su qu'il préparait un hommage à Franco dont on va fêter le trentième anniversaire de sa mort cette année. J'ai pensé que ce serait intéressant de parler de cet hommage. Et, au-delà, ce qui reste aujourd'hui de lui dans le paysage de la ville. Je suis donc venu voir la création de Ray Lema et aussi rencontrer d'autres chanteurs et musiciens, notamment la lauréate de The Voice.

L.C.K. : Quel était votre apport à l'échange avec les journalistes et chroniqueurs culturels ?

J.D. : J'ai apporté ma maigre expérience mais en même temps, j'ai raconté qui j'étais et com-

ment je voyais le journalisme culturel et le journalisme tout court. J'en ai tiré que les problèmes d'ici sont les mêmes que l'on rencontre partout dans le monde. Les jeunes journalistes sont confrontés aux mêmes réalités. Ils veulent faire leur trou, mais en même temps être dans l'actualité et ils se rendent bien compte que ce n'est pas là que cela se joue. Car, s'il ne faut être que dans l'actualité, dans l'urgence et raconter la même histoire que tout le monde, personne ne vous voit. Si vous êtes habillé comme tout le monde, personne ne vous voit. Et donc, j'espère qu'ils ont entendu ce que je leur ai dit, il faut sortir du lot. À la fin, j'ai pris le micro en disant que la lenteur sert. Je

crois que dans un monde qui va vite, il faut aller lentement, justement pour marquer sa différence et avoir le temps de la raconter.

L.C.K. : Vous avez fait du chemin dans le métier, quel conseil donneriez-vous aux plus jeunes ?

J.D. : Il y a cinquante bons trucs mais le principal c'est d'avoir des idées. Être au contact du terrain et faire confiance à ses idées. En fait, être journaliste, ce n'est surtout pas être écrivain, c'est avoir des infos, des idées et être au contact de la réalité. Le style viendra après, ce n'est pas très important, il l'est pour les écrivains. Nous, journalistes, ne sommes que des pauvres écrivains. Nous écrivons les nouvelles et pas des nouvelles. Nous racontons les nouvelles du monde, cela se passe au plus près. Raconter le monde, cela peut être avec monsieur untel, vous, Koffi Olomide, etc., tout le monde raconte son monde. Pour la culture, évidemment, c'est venir avec des questions mais celles qui sont intéressantes ne sont pas autour de la musique. Vous n'avez même pas besoin d'artistes pour parler d'elle.

L.C.K. : Est-ce votre première venue à Kinshasa ?

J.D. : Hé oui ! Incroyable ! En Afrique pas du tout, mais à Kinshasa oui. L'Afrique, je la connais quand même, je suis souvent allé à Abidjan, Bamako, Dakar, Johannesburg, Harare, Addis-Abeba, etc., mais bizarrement, c'est la première fois au Congo. Et donc, je suis forcément curieux.

ment curieux.

L.C.K. : Quelle est votre première impression sur la capitale de la RDC ?

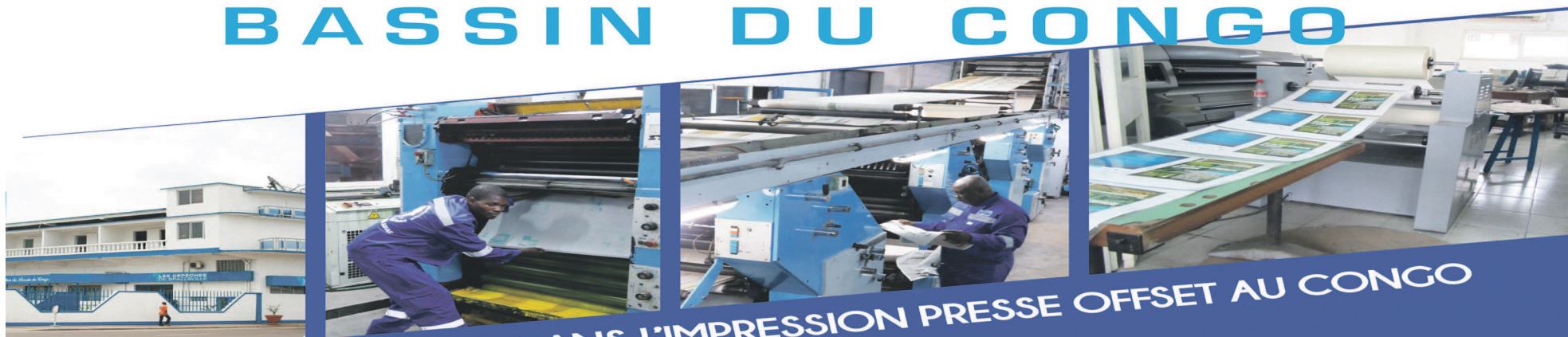
J.D. : C'est une grosse ville. Cela me rappelle Lagos mais moins tendue quand même parce que Lagos, c'est extrêmement tendue même si cela fait longtemps que je n'y suis plus retourné. Kinshasa c'est une grosse ville avec beaucoup d'énergie. Je pense que pour savoir ce qui se passe dans ce monde, il faut sortir des quartiers balisés, tranquilles. Malheureusement, je n'ai pas assez de temps ! Mais je sens qu'il y a des trucs qui s'y passent et racontent le monde aujourd'hui.

L.C.K. : Seriez-vous prêt à revenir à Kinshasa ?

J.D. : Bien sûr ! Mais il faut du temps pour cela et donc aussi des moyens, de l'argent. En ce moment, on parle peu de Kinshasa à part pour évoquer Ebola, les crises politiques, juste deux-trois trucs. Le reste on n'en parle pas en fait. Ce qui serait intéressant, c'est que des journalistes d'ici racontent leur Kinshasa parce qu'ils sont très informés, vivent au contact au quotidien de la ville. Ils devraient directement se mettre en lien avec les rédactions étrangères qui, à mon avis, seront très intéressées. Il y a quelques correspondants mais je ne pense pas qu'il y en a tant que cela d'ici.

Propos recueillis par Nioni Masela

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



SANTÉ PUBLIQUE

Des cas de cécité en recrudescence dans le monde

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté sur la question, dans son premier rapport sur la vision publié le 9 octobre, attirant l'attention des responsables des services de santé ainsi que les experts du domaine.

L'étude fait suite à un constat selon lequel, dans la majorité des services sanitaires, il manquerait une politique efficace des soins oculaires, alors qu'il serait impératif d'intégrer les soins oculaires dans les services de santé nationaux, y compris au niveau des soins de santé primaires. Selon les récentes données sur la question, environ deux milliards de personnes sont atteintes de déficience visuelle ou de cécité. Parmi ces cas, il est révélé que si on y prêtait attention, plus d'un milliard de personnes auraient pu éviter la maladie.

« A l'échelle mondiale, plus d'un milliard de personnes vivent avec une déficience visuelle, parce qu'elles ne reçoivent pas les soins dont elles ont besoin pour des affections comme la myopie, la presbytie, le glaucome ou la cataracte », déplore le rapport.

En effet, lancé en marge de la Journée mondiale de la santé mentale qui a eu lieu le 10 octobre, le document fait constater que le vieillissement de la population, l'évolution des modes de vie et les problèmes d'accès aux soins oculaires, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, comptent parmi les principaux facteurs responsables de l'augmentation du nombre des personnes atteintes de troubles visuels.

Pour le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui intervient dans ce rapport en sa qualité d'initiateur, les affections oculaires et les troubles de la vision sont très répandus et ne sont pas traités. Les personnes qui ont besoin de soins oculaires, a-t-il indiqué, doivent pouvoir bénéficier d'interventions de qualité sans être exposées à des difficultés financières. C'est pourquoi, l'inclusion des soins oculaires dans les plans nationaux de santé et l'ensemble de soins essentiels constitue pour chaque pays, une étape importante sur la voie de la couverture sanitaire universelle.

« Il est inacceptable que soixante-cinq millions de personnes dans le monde soient aveugles ou malvoyantes, alors que leur vision aurait pu être corrigée du jour au lendemain par une opération de la cataracte ou que plus de huit cents millions de personnes éprouvent des difficultés dans leur vie quotidienne parce qu'elles ne possèdent pas de lunettes », a-t-il ajouté

Environ quatorze milliards de dollars pour faire face à la maladie

D'après les prévisions de l'agence onusienne, pour traiter les personnes atteintes de déficiences visuelles ou de cécité dues à la myopie, à la presbytie ou à la cataracte, un budget de quatorze

millions de dollars est nécessaire. Spécifiant les catégories des personnes qui en souffrent, le rapport souligne que la charge des affections oculaires et des déficiences visuelles n'est pas répartie de manière égale. D'autant plus que les plus touchées sont généralement les personnes vivant en milieu rural, les personnes à faible revenu, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les peuples autochtones. Ainsi, d'après les estimations, dans les régions à revenu faible ou intermédiaire, l'incidence de la cataracte et du trichiasis trachomateux est plus élevée chez les femmes, en particulier dans les pays sous-développés.

Principaux facteurs de l'augmentation des cas de déficience visuelle

D'après l'enquête de l'OMS, la croissance démographique et le vieillissement de la population vont fortement accroître le risque de voir davantage de personnes développer des troubles oculaires ou une déficience visuelle, étant donné que la prévalence augmente avec l'âge. Parmi les facteurs qui sont à l'origine des affections oculaires les plus courantes se trouvent la myopie, la rétinopathie diabétique et la détection tardive.

Concernant la myopie, l'exper-

tise souligne que la réduction du temps passé à l'extérieur et l'intensification des activités en vision de près entraînent une hausse du nombre de personnes atteintes de cette maladie. Mais, il est possible de réduire ce risque en passant davantage de temps à l'extérieur. Concernant la rétinopathie diabétique, il est noté qu'un nombre croissant de personnes sont atteintes de diabète, en particulier de type 2 qui, s'il n'est pas détecté et traité, peut avoir des conséquences sur la vision. Car, presque tous les diabétiques développent une rétinopathie sous une forme ou une autre au cours de leur vie. Cependant, des examens oculaires réguliers et une bonne surveillance du diabète peuvent s'avérer utiles à cet égard.

Quant à la détection tardive, l'OMS indique qu'en raison de la médiocrité ou du manque d'intégration des services de soins oculaires, de nombreuses personnes n'ont pas accès à des examens systématiques permettant de détecter les maladies et de dispenser les soins ou les traitements préventifs appropriés.

« Les affections ophtalmologiques qui peuvent entraîner une déficience visuelle et la cécité, comme la cataracte, le trachome ou les défauts de réfraction doivent être au cœur des stratégies nationales de prévention et d'autres stratégies

relatives aux soins oculaires », insiste l'OMS, ajoutant que l'importance des affections ophtalmologiques ne doit pas être sous-estimée.

Intégrer les soins oculaires dans les services de santé nationaux

Déploreant le fait que la majorité de la population a difficilement accès aux services de santé par manque de moyens financiers, le rapport fait observer qu'il est impératif de mieux intégrer les soins oculaires dans les services de santé nationaux, y compris au niveau des soins de santé primaires, notamment dans le but de satisfaire les besoins d'un plus grand nombre de personnes par la prévention, le dépistage précoce, le traitement et la réadaptation.

« Des millions de personnes souffrent de cette maladie et ne peuvent participer pleinement à la société, car elles n'ont pas accès à des services de réadaptation. Les services de soins oculaires et la réadaptation doivent être fournis plus près des communautés pour que les individus puissent réaliser tout leur potentiel », a conclu le responsable des travaux de l'OMS sur la cécité et les troubles visuels, Alarcos Cieza.

Rock Ngassakys

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Ankara fait prévaloir « la légitime défense »

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Serhan A. Yigit, a expliqué à la presse, le 11 octobre à Brazzaville, les raisons et les objectifs de l'opération « Source de paix ».

L'opération lancée le 9 octobre dans le nord de la Syrie par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, vise à éliminer « un corridor terroriste » à la frontière sud de la Turquie.

Après que l'aviation et l'artillerie turques ont bombardé en début de soirée les positions des YPG (Unités de protection du peuple) –aile armée du PKK en Syrie– à Ras al-Aïn et Tal Abyad, deux localités proches de la frontière, la Turquie a débuté ses opérations au sol.

Celles-ci, menées par les Forces armées turques aux côtés de l'Armée nationale syrienne, visent à empêcher la création de ce corridor et d'apporter la paix dans la région. Leur mission, combattre les terroristes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) / YPG (Unités de protection du peuple) et Daech dans le nord de la Syrie, contrôlé par les Kurdes.

« Des centaines de citoyens turcs sont morts à la suite d'attaques de ces organisations terroristes », a rappelé Serhan A. Yigit.

« Cet engagement ferme », a souligné l'ambassadeur, intervient après le bouclage avec « succès » des opérations Bouclier de l'Euphrate et Rameau d'olivier en 2017 et 2018. Ces opérations ont conduit à la libération de 4000 km² de la colère de Daech et de YPG/PKK, au rapatriement volontaire de plus de 354 000 Syriens, ainsi qu'à la restauration du système d'infrastructures. « Malgré ces deux opérations, la menace n'a pas pris fin », a-t-il indiqué, dans l'optique de « débarrasser la région de tous les éléments terroristes et des menaces ».

Les kurdes s'alignent

« Les kurdes soutiennent le combat de la Turquie

contre le groupe terroriste PKK/PYD-YPG », fait savoir une note d'information de l'ambassade de Turquie au Congo. « L'opération Source de paix assurera la sécurité de tous les peuples exposés à la violence et aux pressions du terrorisme. Il y a aussi des troupes kurdes dans le FSA qui soutiennent directement cette opération », a affirmé le diplomate turc.

« Le PKK n'est pas une organisation kurde mais une organisation terroriste qui a massacré des Kurdes », a fait remarquer l'ambassadeur. Cette organisation terroriste a causé la mort de quarante mille personnes au cours des trente dernières années. Son mode opératoire : lutte armée, guérilla, terrorisme.

Selon Serhan A. Yigit, la Turquie dispose des preuves crédibles sur les actes terroristes

perpétrés sur son territoire, pour justifier cette opération. « Ces attaques ne ciblent pas les kurdes mais les terroristes », a-t-il dit-il, avant de citer « le recrutement des enfants soldats » comme l'une des preuves de violation des droits de l'homme. « L'organisation terroriste PKK a lancé des attaques avec des roquettes et des obus de mortier de la Syrie à la Turquie des dizaines de fois. Des centaines de civils innocents ont perdu la vie à la suite de ces attaques. La Turquie veut assurer la sécurité de ses quatre-vingt-deux millions d'habitants. Il (PKK) a forcé les Arabes, les Kurdes et les Turcs à se déplacer s'ils refusent de reconnaître l'autorité du groupe terroriste et à saisir leurs biens », a rapporté l'ambassade de Turquie au Congo.

Face à cette menace, le pays,

selon son représentant, devra faire prévaloir le droit de légitime défense. La Turquie « ne tolère pas la présence des terroristes sur son territoire », a-t-il soutenu. Une présence qui, d'après lui, menace aussi la sécurité de la Syrie. Pour Serhan A. Yigit, la Turquie compte bien poursuivre les opérations jusqu'au maintien de l'ordre. Avant leur démarrage, le pays avait tenu informé le président du Conseil de sécurité de l'ONU. Dimanche dernier, la Maison-Blanche a affirmé qu'elle ne soutiendrait pas l'opération turque et qu'elle retirerait ses troupes « des environs immédiats ». Une décision largement jugée comme équivalente à un « feu vert » à l'incursion turque en Syrie. Notons que la Turquie compte plus de 3,6 millions de réfugiés syriens sur son territoire.

Josiane Mambou Loukoul

EPIDÉMIE D'EBOLA

Une réponse collective s'impose

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a invité, le 11 octobre à Brazzaville, tous les citoyens de la région des Grands Lacs à prendre des mesures idoines pour combattre la maladie qui sévit déjà en République démocratique du Congo (RDC) voisine, prévenant qu'elle peut atteindre toute la région.

« Cette réponse va au-delà du simple devoir de solidarité. En vérité, elle s'inscrit dans une démarche de survie collective. Chacun peut donc mesurer la responsabilité historique qui est la nôtre... », sans oublier celle des gouvernements de l'espace communautaire, a déclaré Jean-Claude Gakosso. C'était à l'ouverture de la réunion des experts de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) dont les travaux se sont achevés le 12 octobre à Brazzaville.

S'adressant particulièrement aux experts présents dans la



Jean-Claude Gakosso entouré de Zachary Muburi-Muita et Jacqueline Lydia Mikolo

chacun (...) sa contribution à la riposte » robuste contre l'épidémiologie.

Le chef de la diplomatie congo-

Ebola », même si « la bataille n'est pas encore gagnée ».

Evoquant le rôle de Brazzaville qui a accueilli la réunion des experts, Jean-Claude Gakosso a dit que la République du Congo s'est « voulue porteuse d'espérance », mais aussi « du devoir face au malheur ». Il faisait allusion aux mesures qui seront prises pour faire face à l'épidémie qui a déjà causé des dégâts énormes : deux mille personnes en sont mortes et des cas confirmés ont été signalés en Ouganda, un autre pays frontalier de la RDC.

Au sujet du devoir où, selon lui, « la compassion doit se conjuguer avec l'action », le ministre a assuré travailler à son « accomplissement » avec sa collègue en charge de la Santé, comme cela a été demandé par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Si le gouvernement de la RDC et ses partenaires ont fourni des efforts pour combattre la pandémie, on assiste fort malheureusement à des menaces directes et croissantes contre les équipes d'intervention. A

titre illustratif : cent trente-deux attaques, quatre morts et trente-huit blessés ont été enregistrés depuis le 1^{er} août 2018. A cela s'ajoutent des cas d'insécurité qui ont contraint des médecins et personnels soignants à se déplacer. Jean-Claude Gakosso a condamné « les forces négatives » qui « écument » la sous-région et mettent en péril la vie des agents de santé en lutte contre Ebola.

De leur côté, la ministre de la Santé, de la population et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, et le secrétaire exécutif de la Cirgl, Zachary Muburi-Muita, ont parlé du danger encouru par la population si des mesures adéquates ne sont pas prises pour lutter contre la maladie à virus Ebola. Ils ont de ce fait appelé à créer des conditions et des mécanismes qui s'imposent pour éviter la propagation de l'épidémie dans les pays de la sous-région.

Nestor N'Gampoula

« Réfléchir aux voies et moyens d'apporter chacun (...) sa contribution à la riposte »

salle, dont des médecins, des chercheurs, des universitaires de haut rang, des agents sociaux, il a loué leur détermination visant à « réfléchir aux voies et moyens d'apporter

l'aide, dont le pays assure la présidence en exercice du Cirgl, s'est félicité de ce que « des efforts louables et soutenus ont permis des avancées significatives dans la riposte au virus

DIPLOMATIE

Les principaux points de l'accord commercial partiel sino-américain

Le président américain, Donald Trump, a annoncé, le 11 octobre, un accord commercial partiel avec la Chine à l'issue des négociations à Washington en présence du vice-Premier ministre chinois, Liu He.

Voici les principaux points de l'accord qui doit encore être signé.

Accord de principe

Il s'agit d'un accord de principe, dont le texte doit être signé « au cours des quatre prochaines semaines » entre Donald Trump et son homologue chinois, Xi Jinping. La signature pourrait intervenir mi-novembre au Chili, en marge du sommet de l'association des pays riverains du Pacifique. « Nous avons une entente fondamentale sur les points clés. Nous avons fait beaucoup de progrès, mais il nous reste encore du travail à faire », a reconnu, de son côté, le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin. « Nous ne signerons un accord que si nous pouvons dire au président que tout est couché sur le papier », a-t-il prévenu. Steven Mnuchin a notamment insisté sur le fait que le vice-Premier ministre chinois devait « retourner travailler avec son équipe », en d'autres termes, recevoir l'aval au plus haut niveau de son pays. En mai, les mêmes négociateurs chinois avaient pris des engagements de principe, mais s'étaient heurtés à l'opposition de Pékin. L'esquisse du traité n'avait donc pas été signée et la guerre commerciale était repartie de plus belle.

Agriculture

La Chine s'engage à acheter des biens agricoles pour quarante à cinquante milliards de dollars par an. Donald Trump a longuement insisté sur ce montant qui est environ deux fois et demi plus élevé que le pic des achats de la Chine. Un montant historique, selon lui. En 2017, avant le lancement de la guerre commerciale, la Chine importait pour 19,5 milliards de dollars de produits agricoles américains, un nombre tombé à un peu plus de neuf milliards en 2018.

Services financiers et devises

Le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, a affirmé qu'un « accord presque complet » avait été trouvé pour une plus grande ouverture du marché chinois aux sociétés américaines spécialisées en matière de finances. « Nous avons eu de bonnes discussions avec le gouverneur de la Banque centrale de Chine », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il y avait aussi un accord sur les devises pour garantir la transparence sur les taux de changes. Début août, Washington avait officiellement accusé - pour la première fois en vingt-cinq ans - Pékin de manipuler sa monnaie et d'être intervenu sur le marché des changes pour la faire baisser, une façon de contrecarrer les tarifs

douaniers qui renchérisent les prix des biens chinois. Steven Mnuchin a affirmé qu'il étudierait la question de revenir sur cette accusation.

Transfert de technologie et propriété intellectuelle

Donald Trump a évoqué des progrès sur la suppression d'une pratique dite « le transfert forcé de technologie américaine ». En échange d'un accès au marché chinois, les entreprises américaines doivent partager leur savoir-faire technologique.

Le président estime qu'un accord pourrait intervenir « plutôt rapidement ». « Nous avons un accord sur la (protection de la) propriété intellectuelle », a assuré l'hôte de la Maison-Blanche, sans autre détail.

Mécanisme de règlement des conflits Robert Lighthizer, le représentant américain au Commerce et négociateur en chef américain, a aussi expliqué que les deux parties étaient très proches de se mettre d'accord sur un mécanisme de règlement des différends.

Depuis le début des discussions, les Etats-Unis ont souligné qu'un tel mécanisme était totalement indispensable pour pouvoir s'assurer que la Chine respecte bien un éventuel accord.

N.N'G. et AFP

COOPÉRATION

L'Allemagne octroie un don d'environ 87,5 millions de dollars au Bénin

Le montant estimé à cinquante-deux milliards de francs CFA, apporté à Cotonou par le gouvernement allemand sous forme de don, va permettre de l'appuyer dans des domaines tels que l'agriculture, l'eau potable et l'assainissement, a-t-on appris.

L'enveloppe de Berlin a été annoncée dans un communiqué conjoint rendu public à l'issue de la vingtième session des négociations bénino-allemandes, dont les travaux ont pris fin le 11 octobre dans la capitale béninoise. Le texte souligne, par ailleurs, que le gouvernement allemand va appuyer le Bénin dans le domaine de la « bonne gouvernance », en se focalisant sur la bonne gestion des finances publiques et le renforcement du soutien dans le secteur du numérique. Cela, dans la perspective de la mise en œuvre du programme d'actions du gouvernement béninois, de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable.

L'Allemagne est le deuxième partenaire technique et financier le plus dynamique du Bénin. Dans le cadre de la coopération bilatérale, elle a fourni à ce pays depuis 1960 une enveloppe financière d'un montant total d'environ sept cent vingt milliards de francs CFA, soit deux cent dix millions de dollars.

Les deux pays ont établi leurs relations diplomatiques le 1^{er} août 1960. Depuis lors, ils entretiennent une coopération économique, technique et culturelle exemplaire dont les orientations et les modalités de mise en œuvre sont définies lors des négociations intergouvernementales qui ont lieu tous les deux ans, alternativement en Allemagne et au Bénin.

N.N'G.

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHEF D'AGENCE À DOLISIE

Une société commerciale recrute un Chef d'Agence conformément aux critères ci-après

I. Description du poste

Représentant de la direction générale, le Chef d'Agence est chargé de :
Entretenir des contacts avec les administrations publiques locales, participer aux réunions et rendre compte à la direction générale.

Tout mettre en œuvre pour assurer la bonne gestion de l'agence dont il est responsable. Il gère les comptes de l'agence dans le cadre d'un budget défini et veille à optimiser son fonctionnement.

Manager et coordonner l'action de ses collaborateurs, qu'il s'agisse des tâches administratives ou commerciales. Responsable de sa zone géographique, sa mission est pluridisciplinaire et peut aborder des domaines variés comme le management, le marketing et le commercial.

Analyser et étudier le marché régional afin de détecter de nouveaux clients potentiels susceptibles d'apporter de nouvelles opportunités à la société.

Rédiger le rapport mensuel d'activité, suivre quotidiennement les objectifs de vente, analyser les résultats et proposer les mesures correctives nécessaires.

Le poste est basé à Dolisie mais nécessite des déplacements réguliers dans la Bouenza, la Lekoumou et le Niari.

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil du candidat

Un niveau de formation bac +2 minimum est préférable et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (3) ans à un poste similaire.

2. Compétences

Avoir des aptitudes au management, de solides connaissances sur les techniques de vente et de marchandage. Capacité à rendre compte à la hiérarchie, maîtriser l'outil informatique (Gescom, Word et Excel...) avoir un bon relationnel et un sens de la négociation.

3. Qualité du candidat

Discrétion, intégrité et rigueur ; capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse ; avoir un esprit d'équipe.

III. Pour nous contacter

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : n.recru2019@gmail.com
Préciser le média et le numéro de parution de l'annonce dans votre courrier de candidature.

CONGO ENVIRONNEMENT SERVICES
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL SOCIAL DE 5.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE L'ABATTOIRE, SONGOLO
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM : CG/PNR/16 B 1323

ANNONCE LEGALE

Il se tiendra, le 31 octobre 2019 à l'hôtel ELAIS dans le salon VIP situé au restaurant UMA (3e étage) à 15H 00 à Pointe-Noire, une Assemblée Générale ordinaire de la société CONGO ENVIRONNEMENT SERVICES, société par actions simplifiée, au capital social de 5.000.000 FCFA dont le siège social est sis route de l'Abattoir au quartier Songolo.

Cette assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapport d'activités 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Révocation de l'actuel Président : Monsieur Joël GASPERMENT ;
- Nomination d'un nouveau Président : Monsieur Ghislain DENIS.

Boniface MALALOU CARLE

Mandataire Judiciaire

LA SOCIÉTÉ WORLD WORLD

Leader solution crée votre entreprise :

Sarl ou S.A.S., ou S.A. en 24 heures.

RCCM, en 24 heures plus tard

SCIEN et SCIET ainsi que le NIU en une semaine après.

Tél: 06 920 90 02.



Florent Sogni Zaou, Germaine Sogni Tati et famille ont la douleur d'informer, parents, amis et connaissances, du décès de leur fille et nièce, Olga Marthe Loemba Loubouka, le 6 octobre 2019 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 111, av. Lemouso, en face du Parc d'attraction d'Airtel à Mvou-Mvou, arrondissement 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement

La Banque des Etats de l'Afrique centrale, agence de Pointe - Noire, a le profond regret d'annoncer aux amis et connaissances le décès de Mme Monique Mboussou, survenu le mercredi, 9 octobre 2019 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis quartier Tchiali, non loin de l'école privée Alpha.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Paix à son âme.



IN MEMORIAM



Papa Michel Kitoko ! Dix ans se sont écoulés depuis que tu nous as quittés.

Le temps passe si vite, mais ton souvenir reste vivace dans nos coeurs.

A l'occasion de ce triste anniversaire, tes enfants prient tous ceux qui t'on connu de se joindre à eux pour avoir une pensée pieuse en ta mémoire.

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

E-mail : regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



INVESTISSEMENTS

Échange entre le président Denis Sassou N'Gusso et les chefs d'entreprise belges

Un pays stable, en paix, ouvert sur le monde et à l'entrepreneuriat étranger ; un pays à la population majoritairement jeune qui a entrepris, ces dernières décennies, de se doter d'infrastructures de base, de combattre la corruption et améliorer le climat des affaires ; un pays qui dispose de ressources naturelles suffisantes, tel est le contenu de la fiche-pays exposée aux chefs d'entreprise belges par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, qui les a reçues, le 11 octobre, au Palais du peuple, au terme de leur mission de prospection des opportunités d'investir et consolider leur présence au Congo.

Lors de l'entretien avec la délégation belge composée d'une cinquantaine de chefs d'entreprise et d'universitaires, la tâche du chef de l'Etat congolais a été facilitée en amont, pourrait-on dire, par le fait que les hommes et les femmes venus le rencontrer avaient eu le temps depuis leur arrivée, le 4 octobre, d'échanger avec les milieux d'affaires congolais, des ministres et le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Les opérateurs économiques belges s'étaient aussi rendus à Pointe-Noire, la capitale économique où, en plus de l'activité pétrolière et gazière qui s'y développe, se trouve le port en eau profonde pourvu d'un terminal à conteneurs de grande capacité. Symbole de l'ouverture du Congo sur l'océan At-

lantique, le port autonome de Pointe-Noire est aussi l'axe par lequel sa vocation de pays de transit au cœur de l'Afrique centrale fait de lui l'un des maillons essentiels de la circulation des personnes et des biens au



Denis Sassou N'Gusso et Isabelle Grippa lors de l'audience

sein de la sous-région : « Nous sommes très touchés par la décision que vous avez prise de venir au contact de la réalité », a déclaré le président

de la République, rappelant, par ailleurs, que très souvent, en Europe, « il y a beaucoup de personnes qui parlent de l'Afrique et de ses dirigeants

sans jamais les connaître, et nombreux n'ont jamais fait le déplacement de l'Afrique pour connaître ses peuples », poursuivant : « Comme vous l'avez constaté, le Congo est un pays en paix et vous pouvez vous y installer et entreprendre en toute quiétude ». Denis Sassou N'Gusso a aussi souligné que le Congo est partisan d'une coopération diversifiée. « Nous ne créons pas de privilèges et de monopoles », a-t-il martelé, prenant l'exemple de l'exploitation du pétrole et du gaz dans le périmètre de Pointe-Noire. Dans un secteur stratégique comme celui-là, le président de la République a confié : « Nous avons des opérateurs français, italiens, chinois, américains et bien d'autres ». Cerise sur le gâteau, la rencontre entre le chef de l'Etat congolais et les hommes d'affaires belges s'est clôturée sur un pas de danse et par le plaidoyer qu'il a lancé pour l'inscription de la rumba, mythique rythme dansant développé par les deux Congo, au patrimoine mondial de l'Unesco.

Gankama N'Siah

Une ouverture de marché

La cheffe de la délégation des hommes d'affaires belges, Isabelle Grippa, a, au sortir de l'audience avec le chef de l'Etat congolais, salué le grand succès de cette mission qui, selon elle, constitue une ouverture de marché.

« C'est une mission de prospection, une mission multisectorielle. Nous sommes venus avec plus de cinquante entreprises belges et c'est donc une première qui a vocation à perdurer. J'ai invité monsieur le président de la République à faire une mission économique du Congo en Belgique. Donc, une invitation officielle a été lancée et par la suite cela doit se traduire dans les échanges thématiques et sectoriels.

Nous allons mettre à nos plans d'action des agences du commerce extérieur belges davantage d'actions économiques au Congo-Brazzaville sur des secteurs particuliers. On sait que nous avons une haute valeur économique dans nos start-up et dans les entreprises belges, en logistique, en matière portuaire. On sait aussi qu'il y a de grands challenges qui se posent au Congo en matière logistique ; que ce soient les fleuves, les ports mais aussi le chemin de fer, l'agriculture. Dans tous ces secteurs, nous avons des solutions technologiques à apporter. Nous avons des entreprises qui peuvent s'installer au Congo pour nouer de véritables partenariats afin d'encourager la diversification de l'économie du pays », a-t-elle déclaré à la presse.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET
CABINET
INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

CENTRE D'APPEL IGF
igf.centraledappels@finances.gouv.cg

**LUTTER CONTRE LA
CORRUPTION EST UNE
OBLIGATION CITOYENNE
POUR TRANSFORMER LE
CONGO**

**DÉNONCEZ AU
1314**

BOLLORE
TRANSPORT & LOGISTICS

INFORMATION A NOTRE AIMABLE CLIENTELE
Notre agence de voyage déménage pour mieux vous servir

Chers clients, chers partenaires,
A compter du 1er octobre 2019, l'agence de voyages de Bolloré Transport & Logistics Congo est désormais située en face de la Mairie centrale de Pointe-Noire sur le Boulevard Charles DE GAULLES où elle continue à vous offrir les services habituels : billetterie, tourisme, accueil et assistance.
Un autre espace « accueil et assistance voyages » est également disponible dans nos locaux fret aérien de l'aéroport.
Nos horaires : du lundi au vendredi de 07h30 à 17h30, le samedi de 07h30 à 12h30.
Pour tout contact :

Billetterie / tourisme	Assistance voyages
Tél: +242 05 775 07 71	Tél: +242 05 775 00 88
E-mail : agv.pnr@bolllore.com	E-mail : Assistance.VOYAGE@bolllore.com

CANCER DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS

Plus de cent femmes meurent chaque année de la maladie au Congo

La deuxième édition de la campagne de sensibilisation contre la pathologie, dénommée « Octobre rose », lancée le 11 octobre par le Premier ministre, Clément Mouamba, vise à faire prendre conscience au plus grand nombre que le dépistage précoce peut permettre le vaincre et réduire le taux de mortalité y relatif.

Près de 80% de personnes malades du cancer de sein en meurent chaque année au Congo, a expliqué la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, lors du lancement de la deuxième édition de la campagne « Octobre rose » à Brazzaville. Elle a, par ailleurs, révélé les résultats de la première édition organisée l'année dernière, indiquant que sur soixante-deux femmes dépistées par jour, sept cas de cancer ont été diagnostiqués dans les quatre centres de dépistage de la capitale.

« Ce taux est lié en partie par ignorance et les dif-



La ministre de la Santé exposant sur l'importance du dépistage précoce

«... difficultés liées à la prise en charge », a expliqué la ministre en mettant un accent sur l'importance du dépistage précoce. Les moyens de pré-

vention comme l'auto examen des seins et le dépistage par le teste visuel sont des outils que les femmes peuvent utiliser même à domicile, a-t-elle fait savoir. La ministre Jacqueline Lydia Mikolo a ainsi appelé à une grande mobilisation faite de réflexions profondes dans le but de faire progresser la politique nationale de dépistage. Selon elle, tout n'est pas encore rose. « Le vaccin contre le papilloma virus chez les filles à partir de l'adolescence ne pourra être inclus au programme élargi de vaccination qu'à partir de 2020. La grande majorité de la population ignore que le cancer du col de l'utérus est le plus évitable et le plus curable, les services médicaux en milieu scolaire ne sont pas impliqués dans la prévention et le dépistage du col de l'utérus », a souligné la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Dans le combat de lutte contre le cancer, le gouvernement entreprend plusieurs initiatives. Il s'agit, entre autres, du partenariat avec le labora-

toire pharmaceutique Roche. D'après Jacqueline Lydia Mikolo, ce partenariat contribue à l'amélioration du diagnostic des cancers. « *Quatre-vingt-quinze patients vivant avec la maladie ont bénéficié de la gratuité des produits dans le cadre de ce partenariat* », a-t-elle informé. Le dossier de la mise en place du programme national de lutte contre le cancer qui est sur la table du gouvernement, s'achemine déjà vers le parlement pour adoption. Les efforts consentis par les associations de la société civile et d'autres partenaires dans le cadre de cette lutte sont aussi à prendre en considération. Au nom du représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, Ray Mankélé a souhaité que la sensibilisation se fasse au sens large et sur toute l'étendue de territoire national puisque le cancer ne concerne pas uniquement les femmes vivant dans des zones urbaines.

Rominique Makaya

« Le vaccin contre le papilloma virus chez les filles à partir de l'adolescence ne pourra être inclus au programme élargi de vaccination qu'à partir de 2020. La grande majorité de la population ignore que le cancer du col de l'utérus est le plus évitable et le plus curable, les services médicaux en milieu scolaire ne sont pas impliqués dans la prévention et le dépistage du col de l'utérus »

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Lagos et Alexandrie risquent d'être submergées avant la fin du siècle

Les deux villes, centres névralgiques des économies du Nigeria et de l'Egypte, sont en première ligne du danger de submersion en Afrique.

Capitale économique du Nigeria, Lagos est très menacée par l'élévation du niveau de l'océan. Comme la ville égyptienne d'Alexandrie, elle se situe à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer. Sous les coups de boutoir des vagues de l'océan Atlantique ou de la Méditerranée, ces grandes villes côtières vont avoir du mal à maintenir leurs activités humaines et économiques. Une partie de Lagos, plus peuplée des villes d'Afrique, pourrait même disparaître avant la fin du siècle. Toute la région côtière du golfe de Guinée est concernée. Au Togo, le littoral est rongé par l'océan et perd dix mètres par an. « Si rien n'est fait, nous aurons une perte de plus de 30% de nos terres agricoles en front de mer, les infrastructures côtières subiront aussi ces effets négatifs », affirme le directeur du programme du développement durable du Programme des Nations unies pour le développement, le Dr Selly Camara.

Alexandrie également sous la menace des eaux. La montée des eaux affecte également la grande ville égyptienne sur la Méditerranée, qui abrite le principal port du pays et un grand centre industriel. Lagos et Alexandrie, situées sur les côtes, connaissent déjà des inondations massives. Seules des actions rapides, comme l'édification de digues, peuvent en atténuer les conséquences. A condition d'investir « des dizaines de milliards de dollars par an », prévient le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec).

La montée du niveau des mers est une des conséquences directes de la fonte des glaciers terrestres et de la banquise, sans oublier la dilatation de l'eau sous l'effet de la chaleur. Le ni-

veau des océans a augmenté 2,5 fois plus vite au début du XXI^e siècle qu'au XX^e et va continuer de s'accroître, selon le Giec. Le réchauffement climatique, c'est également plus de cyclones (fréquence multipliée par 30) et cinquante millions de personnes menacées de déplacement. Sans parler des énormes dégâts causés par les inondations.

Plus de cyclones et d'inondations

Même si l'accord de Paris est respecté par tous les pays signataires, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui, les scientifiques sont d'avis que l'eau montera d'environ un mètre d'ici à la fin du siècle. Et plus encore si on échoue à prendre des mesures drastiques. Même dans un monde à +2°C, de nombreuses mégapoles et petites îles devraient être frappées d'ici à 2050, au moins une fois par an, par un événement extrême qui ne se produisait jusqu'alors que tous les cent ans.

Plusieurs grandes villes dans le monde situées le long des deltas et des côtes sont concernées. C'est le cas pour New York, Shanghai, Karachi, Calcutta, Dacca, Jakarta, Manille, La Nouvelle-Orléans... Toutes ces villes encourent de graves dangers causés par des vagues de submersion. Si les pays les plus riches pourront financer des plans de protection, les pays africains plus démunis, risquent de multiplier les risques. « Nous devrions également envisager d'investir dans des logements abordables, des écoles ou encore des hôpitaux à l'intérieur des terres, plutôt que de gaspiller de l'argent dans des infrastructures côtières coûteuses, comme les digues », conseillent les experts du Giec.

Noël Ndong

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le revers de l'expérience des moustiques génétiquement modifiés

À l'origine, la modification génétique des moustiques a été pensée pour éradiquer l'espèce dans les pays où ces derniers sont vecteurs de maladies graves. Mais ces initiatives ont donné naissance à des moustiques hybrides, selon une récente étude de l'Université de Yale.

Les moustiques sont les principaux vecteurs de maladies virales. Ils causeraient la mort d'un million de personnes par an surtout dans les régions chaudes et tropicales. Face à ce problème de santé publique majeur, les scientifiques ont envisagé le « spécicide » (l'extermination d'une espèce, car le rôle nécessaire du moustique dans les écosystème est controversé) et relâché dans certaines zones des moustiques génétiquement modifiés avec un gène létal. Ces moustiques ne devaient pas se reproduire ou ne devaient donner naissance qu'à une si faible descendance qu'elle ne pourrait pas, elle, se reproduire. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu, notamment dans la région de Jacobina au Brésil, selon l'étude de l'Université de Yale.

Des millions de moustiques mâles transgéniques *Aedes Aegypti* ont été relâchés dans cette région pendant plus de deux ans. Le gène modifié engendrait, selon les scientifiques, la mort de la progéniture ou son incapacité à se reproduire. « L'hypothèse admise était que les gènes de cette souche n'entreraient pas dans la population de moustiques autochtones car la progéniture mourrait. Mais ce n'est évidemment pas ce qui s'est passé », a déclaré l'auteur principal, Jeffrey Powell, professeur d'écologie et de biologie évolutive. Les moustiques génétiquement modifiés ont réussi à transmettre leur gène à la

population de moustiques initiale.

L'Homme, cet apprenti sorcier

Certains moustiques étaient viables et ont réussi à se reproduire et à transmettre le gène aux moustiques existants. Soucieux de combattre le problème sanitaire en utilisant peu d'insecticides, le gouvernement brésilien a acheté une nouvelle souche de moustique croisé (mexicain et cubain), mis au point par une entreprise de biotechnologie britannique. Ici encore, un nouvel échec. L'étude de l'Université de Yale montre que les moustiques se sont reproduits et que la population de moustiques de Jacobina est maintenant un mélange génétique entre la population initiale, les moustiques *Aedes Aegypti*, et la souche mexico-cubaine.

Selon les chercheurs, cela a conduit à former des populations plus robustes encore. Cependant, cette affirmation ne semble pas étayé par leur article scientifique, vivement critiqué par leurs pairs et menacé de rétractation. Après un déclin significatif de la population de moustiques, on assiste à un rebond dix-huit mois après. L'hypothèse des investigateurs est que les femelles évitent désormais de s'accoupler avec les mâles génétiquement modifiés. Finalement, l'impact d'une telle population de moustiques sur la santé publique reste à ce jour inconnue. Affaire à suivre.

N.Nd.

VIE DES PARTIS ET ASSOCIATIONS

Le PCT met en place le comité préparatoire de son 5^e congrès ordinaire

Réuni en session extraordinaire les 11 et 12 octobre à Brazzaville, le comité central du Parti congolais du travail (PCT) a entériné la décision du bureau politique consistant à organiser le congrès ordinaire du 27 au 30 décembre prochain.

Le cinquième congrès ordinaire du PCT sera placé sur le thème « Membres et sympathisants du Parti congolais du travail, en cette année du cinquantième, ensemble, dans la discipline et la cohésion, raffermissons les idéaux et les valeurs

Sabaye a, quant à lui, été désigné premier rapporteur et Antoinette Kebi, deuxième rapporteur. Les participants ont, par ailleurs, créé une dizaine de commissions. Ainsi, Accel Arnaud Ndinga Makanda présidera la commission

rées par Odette Matéo Massoussa Kambila en sa qualité de présidente de la commission, alors que la commission cérémoniale du congrès, protocole, transport, accueil et hébergement des congressistes est confiée à Esther Gayama Ahissou. Michel Ngakala préside la commission sécurité, Léon Alfred Opimbat celle de la santé et Jean Jacques Bouya la commission investiture des congressistes, tandis que Jean Béal Akoundzé est nommé chef du secrétariat.

Outre l'organisation du congrès, les membres du comité central ont été également informés de l'évolution de la cotisation spéciale instituée en vue de la tenue de ces assises. Les participants ont été, enfin, édifiés sur les dispositions envisagées pour la célébration avec éclat des 50 ans d'existence du PCT, le 31 décembre. A cet effet, un comité préparatoire de cet événement verra le jour prochainement.

Clôturant les travaux, le secrétaire général du PCT s'est félicité du sérieux mis dans l'examen des dossiers soumis à l'appréciation des membres du comité central. Prenant acte de leur engagement renouvelé au président du comité central, Pierre Ngolo les a exhortés à renforcer la discipline et la cohésion au sein du parti afin de garantir la réussite du cinquième congrès ordinaire du mois de décembre.

Parfait Wilfried Douniama

De nouvelles adhésions à la dynamique Po na ekolo

Dans le cadre de la redynamisation de la plate-forme et en prélude à la célébration de ses cinq ans d'existence, le 20 janvier prochain, un échantillon de seize associations a paraphé, le 11 octobre à Brazzaville, le memorandum d'appartenance à cette structure.



Digne Elvis Okombi Tsalissan avec les membres des associations

Le coordonnateur général de la dynamique Po na ekolo - Samu na bwala, Digne Elvis Okombi Tsalissan, au nom du président de cette plate-forme, le ministre Hugues Ngouélondélé, a pris acte des nouvelles adhésions. Il en a profité pour annoncer officiellement que les prochaines adhésions concerneront Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Ouesso. Digne Elvis Okombi Tsalissan a indiqué que c'est, en effet, le 20 janvier 2015 que fut créée cette dynamique et dans le cadre des préparatifs de son cinquième anniversaire, il était normal

d'ouvrir ses portes à d'autres composantes afin de l'élargir.

« Aujourd'hui, nous avons lancé la campagne d'adhésion à Brazzaville qui se poursuivra dans les prochains jours à Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi et Ouesso avant de la clore le 20 janvier prochain au Palais des congrès de Brazzaville » a-t-il dit, tout en précisant qu'être de la dynamique Po na ekolo est un engagement quotidien. « Nous sommes et nous devenons une réserve stratégique », a-t-il affirmé.

Jean Jacques Koubemba



Le présidium des travaux/Adiac

de notre grand et glorieux parti ; relevons, sous la très haute conduite du camarade président Denis Sassou N'Gouesso, les défis du développement de notre pays. » Ainsi, pour la bonne organisation de ce grand rendez-vous tant attendu, le comité central a mis en place une coordination du comité préparatoire, présidée par le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo. Ce dernier est suppléé par Firmin Ayessa et Isidore Mvouba, respectivement premier et deuxième vice-président. Fernand

politique et Denis Christel Sassou N'Gouesso celle des politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales. La commission des finances du parti est confiée à Gilbert Ondongo, celle des organisations affiliées et mouvements associatifs à Pierre Mabiala. Anatole Collinet Makosso dirigera la commission stratégies de communication, Rigobert Maboundou celle relative aux finances et logistiques du congrès. La mobilisation et la communication du congrès seront assu-

LE FAIT DU JOUR

Droits de l'homme

Veiller à ce que leurs citoyens bénéficient de la protection nécessaire chez eux ou à l'étranger, et jouissent de tous les droits dans les limites prévues par la loi est le devoir de tous les Etats au monde. C'est pour cela que la problématique des droits de l'homme est au cœur d'un arsenal juridique qui ne connaît pas de frontières car l'être humain, fait de chair et de sang, est sacré. Il l'est d'autant grandement que les œuvres qu'il produit au cours de son existence sur terre, quand elles échappent à son contrôle, le préparent à une chute certaine. Et c'est là tout le paradoxe de la Création.

Cette entrée en matière pour évoquer la situation des personnes de diverses nationalités prises dans la tourmente de la guerre en Syrie sous la houlette djihadiste de ce que l'on a désigné parfois avec détachement, à partir de l'année 2014, l'Etat islamique. On sait que cet Etat fantomatique que ses promoteurs s'évertuaient à sculpter entre l'Irak et la Syrie n'a pas prospéré. En tout cas pas pour beaucoup de temps. Mais ses reliques sont encore en place dans les deux

pays, à savoir ses ruines monumentales, symbole de la violence inouïe qui s'était emparée des belligérants dans cette partie du monde toujours campée dans l'incertitude.

Des ruines de l'Etat islamiste rayé de la carte, laissons le temps à la paix qui s'installe encore timidement de s'en occuper. Reconstruire les villes n'a jamais été que le rendez-vous des hommes sur terre et bien souvent, d'ailleurs, sur les délabrements naissent des bâtisses sardanapalesques, l'esprit humain jaloux d'être effrayé cherchant chaque fois à repousser loin les limites de l'imaginable. Soyons-en sûrs, que si la guerre se termine totalement, que la Syrie retrouve son unité et qu'avec ses voisins se reconstruisent des relations respectables, rien n'arrêtera les investisseurs sur le chemin de sa reconstruction.

Le vestige (pardonnons l'expression) le plus redouté du défunt Etat islamiste est, aussi éprouvant qu'il paraisse, de nature humaine. Au plus fort de la conquête des territoires promis à leur califat, les djihadistes avaient assez bien ven-

du leur projet de société. Au point de bénéficier de la sympathie des hommes et des femmes de presque tous les continents qui les rejoignent en nombre. L'organisation islamiste revendiquait ainsi des milliers de combattants parmi lesquels des célibataires, des pères et mères de familles. Des foyers conjugaux établis de longue date à ceux constitués sur place sont nés des milliers de gosses aujourd'hui rejetés par les pays d'origine de leurs parents encore en vie ou morts au combat.

L'Europe, continent des droits de l'homme, est confrontée à cette question cruciale du sort des combattants et surtout de ces enfants du djihad, par-dessus tout innocents puisqu'ils ne pourront, ne devront normalement répondre des crimes de leurs parents. Quand on écoute certains dirigeants du Vieux continent, il semble que nombreux militent pour que ces individus hébergés sous des tentes en territoire syrien y passent le restant de leur vie. Ils invoquent, non sans raison, le caractère dangereux de ces djihadistes ; souhaitent vivement qu'ils ne traversent pas les

frontières pour regagner l'Europe. Le point de vue des Etats-Unis est que les pays concernés accueillent leurs ressortissants et engagent à leur égard des procédures judiciaires ou de réinsertion appropriées, en rapport avec les actes qu'ils auraient posés. Washington prêche dans le désert, pourrait-on dire, car les positions en Europe sur cette question restent tranchées. Et l'offensive que mène la Turquie dans le nord de la Syrie où sont réfugiés les djihadistes démobilisés agrandit les ambiguïtés.

On peut penser, devant cet état de choses, que si le statu quo actuel perdure (ce qui semble le cas), l'Etat islamique que par les armes on a tué se construira dans les têtes de ces enfants apatrides du djihad dont un tel statut pourrait endurcir dans l'idée qu'ils ne seraient bons qu'à cela. Mieux vaut, en effet, trouver d'autres alternatives que celle en vigueur jusqu'à présent, qui consiste à expliquer à ces rescapés de l'une de ces folies meurtrières du totalitarisme dont le monde a l'habitude depuis son apparition qu'ils ne viennent de nulle part.

Gankama N'Siah

CIRCULATION DES PRODUITS INTERDITS À LA CONSOMMATION

Les commerçants rendent responsable le ministère de tutelle

Le président du syndicat de l'Union nationale des commerçants du Congo (UNCC), Nicodème Nzoutany Eloye, s'est désengagé de la présence dans les rayons des boutiques et supermarchés de Brazzaville des produits libellés en langues étrangères autre que le français.

Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, Nicodème Nzoutany Eloye a fait savoir que la présence sur le marché des produits prohibés n'est aucunement la faute des commerçants. La responsabilité revient plutôt à l'administration publique qui octroie des autorisations favorisant l'importation de ces produits, alors que leurs notices sont libellées en lan-

sance sur la qualité des produits avant tout éventuelle utilisation. Elle interdit également l'importation de tous biens et services non accompagnés d'une notice écrite en langue française, a-t-il ajouté. En effet, les produits libellés en langues étrangères, d'après les pouvoirs publics, représentent un risque pour les consommateurs dans le choix et l'utilisation de ceux-ci.

blème, et je pense que les commerçants en majorité sont informés en ce qui concerne l'application de cette loi. En outre, la plus grande partie du travail doit être faite par l'Etat. Ce n'est pas un travail des commerçants », a clarifié Nicodème Nzoutany Eloye.

Selon le président de l'UNCC, « les commerçants ne s'entêtent pas à vendre des produits en langues étrangères », renchérissant, pour dégager leur responsabilité: « Nous avons la loi n°03 du 24 janvier 2007 réglementant les importations et exportations en République du Congo et ces importations sont faites sous deux formes, à savoir la déclaration



Nicodème Nzoutany Eloye, président de l'UNCC

d'importation et l'autorisation spéciale d'importation. Donc, la présence de ces produits sur le marché n'incombe pas aux commerçants ».

Nicodème Nzoutany Eloye estime qu'il y a plutôt une certaine légèreté au niveau du ministère du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, pointant du doigt les brigades que ce ministère place au niveau des frontières. « Le

contrôle n'est pas fait en amont, d'où cette difficulté qui resurgit. Si ces derniers le faisaient convenablement, aucun problème ne se poserait », a-t-il affirmé.

Rappelons que c'est depuis le mois de mai que l'opération interdisant l'importation et la commercialisation des produits dont les notices sont libellées en langues étrangères avait été instaurée.

Gloria Lossele

« Les commerçants ne s'entêtent pas à vendre des produits en langues étrangères »,

gues étrangères.

La loi n°3-2007 du 24 janvier 2007, a-t-il rappelé, permet aux consommateurs de prendre connais-

« La loi n°3-2007 est une loi qui est claire et qui ne demande aucune interprétation. Pour nous, elle ne pose aucun pro-

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Des agents déployés pour constater les infractions dans la ville

Le premier vice-maire, Guy Marius Okana, a mis en place, le 11 octobre, une équipe des contrôleurs municipaux, chargée d'acter les contraventions dans la ville capitale.

L'équipe est composée de trente et un agents municipaux au nombre desquels sept sont déjà sur le terrain. La mairie de Brazzaville l'a dotée de motos ainsi que de badges et gilets pour faciliter leur mobilité dans la ville pour leur identification auprès des citoyens.

L'installation de cette équipe ainsi que leur mission font suite à la mise en œuvre des délibérations municipales 2-91 et 6-91 du 23

mai 1991, fixant les infractions et les barèmes des amendes sur la réglementation et la salubrité publique.

Dans les parcelles et sur les voies publiques, l'équipe a pour missions de contrôler, inspecter et constater les infractions sur les

ruissellement des eaux usées et l'encombrement sur les voies publiques, les dépotages sauvages, le défaut de latrine, la vente ou l'utilisation des emballages plastiques, le défaut de certificat médical et blouses de service pour les boulangeries et pâtisseries,

le non entretien des immeubles commerciaux, l'envahissement d'herbes dans ou aux abords des parcelles et le manque des équipements de service pour les hôteliers. « Il s'agit pour les agents municipaux relevant de la direction de l'Environnement

d'occuper le terrain. Il faut la rigueur. Il y a des comportements à ne plus tolérer car les Brazzavillois doivent comprendre qu'on ne doit pas jeter la saleté dans la rue mais plutôt dans les bacs à ordures. Cette mission permettra à la mairie de renflouer les caisses de la recette municipale », a indiqué le premier adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana.

Les rues, a-t-il dit, font partie du patrimoine communal, donc un domaine public de la collectivité locale formant l'ensemble des biens qui ne peuvent pas être une propriété privée et qui sont affectés à l'usage direct du public.

Le premier adjoint au maire a par la même occasion condamné le dépotage, c'est-à-dire l'action de décharger un camion dont le réservoir contient des matières liquides, gazeuses ou poudreuses, ou encore de vider un conteneur ou une caisse mobile de ses marchandises. « Un véhicule tombe en panne. On appelle un mécanicien qui le répare dans la rue, tout en obstruant la circulation. Ce genre de choses est inadmissible. C'est une infraction », a expliqué Guy Marius Okana.

Fortuné Ibara

« Il s'agit pour les agents municipaux relevant de la direction de l'Environnement d'occuper le terrain. Il faut la rigueur. Il y a des comportements à ne plus tolérer car les Brazzavillois doivent comprendre qu'on ne doit pas jeter la saleté dans la rue mais plutôt dans les bacs à ordures. Cette mission permettra à la mairie de renflouer les caisses de la recette municipale »



Le premier adjoint au maire de Brazzaville encourageant l'équipe des contrôleurs/Adiac

DISTINCTION

Henri Djombo Prix littéraire Jean-Malonga 2019

Invité d'honneur de la troisième édition de la rentrée littéraire du Congo, l'écrivain a été sacré pour son apport et son dévouement dans le cadre de la promotion du livre et de l'auteur congolais.

Écrivain romancier et dramaturge, internationalement reconnu, Henri Djombo n'est pas à sa première ou dernière distinction. En effet, il a déjà remporté plusieurs prix dont les plus récents sont le « Prix Festival et de l'environnement », à l'occasion du Festival international de l'environnement de la ville de Dakar (Sénégal) ; le « Prix Amadou-Cissé-Dia du théâtre »,

« ..Je voudrais, ici, féliciter tous les écrivains de tous les genres littéraires et les encourager à persévérer dans leur art. Il n'y a pas de petits ni de grands écrivains. Le plus important est de sortir un produit consommable susceptible d'attirer un large public »

à l'occasion de la vingt-deuxième édition de l'écrivain africain, le « Prix littéraire Toussaint-Louverture », décerné par l'Association pour le développement et la formation en Haïti, à Paris (France). « Je suis très honoré pour le prix qui m'a été décerné car je ne m'y attendais pas du tout. C'est aussi l'occasion de soute-



Henri Djombo recevant son prix des mains du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo

nir davantage cette initiative qui promeut et rassemble les écrivains congolais et même ceux de l'étranger autour d'une passion commune : le livre », a déclaré le récipiendaire du prix.

« Et je voudrais, ici, féliciter tous les écrivains de tous les genres littéraires et les encourager à persévérer dans leur art. Il n'y a pas de petits ni de grands écrivains. Le plus important est de sortir un produit consommable susceptible d'attirer un large public », a-t-il ajouté.

Lié à la rentrée littéraire du Congo, le prix littéraire Jean-Ma-

longa est une marque de reconnaissance que les organisateurs de cet événement ont jugé bon de décerner annuellement, à partir de cette troisième édition, à toute personne physique ou morale qui ménagera d'efforts remarquables pour accompagner l'événement.

En parallèle, cette distinction est un hommage à la mémoire de Jean Malonga. Pionnier de la littérature congolaise né en 1907 et décédé en 1985, il s'était particulièrement fait remarquer à travers son roman «Cœur d'aryenne» publié en 1954. Disparu des rayons des librairies et des bibliothèques pendant des

années, ce dernier a été réédité en 2014 par les éditions Présence africaine et Hémar.

Notons que le grand prix littéraire Jean-Malonga est en bronze à la cire perdue, représentant un livre ouvert sur lequel il y a sur la partie gauche une plume dorée symbolisant l'acte d'écrire. Sur la droite, s'impose un visage féminin avec des yeux clos et une bouche ouverte, voguant entre pensée et déclamation. L'œuvre porte la signature du peintre, écrivain et sculpteur congolais, Mongo Etison.

Merveille Jessica Atipo

Abiy Ahmed, prix Nobel de la paix 2019

Le prix a été attribué cette année, à Oslo, en Norvège, au Premier ministre éthiopien, artisan de la réconciliation avec l'Erythrée



Abiy Ahmed, le prix Nobel de la paix 2019DR

Le comité a salué «ses efforts en faveur de la paix et de la coopération internationale». Artisan de la réconciliation avec l'Erythrée, celui qui a mis fin à deux décennies d'une guerre qui a fait plus de soixante mille morts figurait sur la liste des favoris pour la prestigieuse récompense. Le prix vise également à «reconnaître tous les acteurs œuvrant à la paix et la réconciliation en Ethiopie et dans les régions d'Afrique de l'est et du nord-est», a déclaré la présidente du comité Nobel norvégien, Berit Reiss-Andersen, qui a également souligné le rôle du président érythréen, Issaias Afewerki. «La paix ne découle pas des actions d'un seul acteur. Lorsque le Premier ministre Abiy Ahmed a tendu sa main, le président Afewerki l'a saisie et contribué à formaliser le processus de paix entre les deux pays», a-t-elle indiqué.

Ce prix est un coup de pouce bienvenu pour le plus jeune dirigeant africain, âgé de 43 ans, et au pouvoir depuis seulement dix-huit mois, qui fait face à une inquiétante flambée de violences intercommunautaires dans son pays, où des élections législatives sont censées avoir lieu en mai 2020.

Se disant «honoré» et «ravi», Abiy Ahmed a salué «un prix donné à l'Afrique». «J' imagine que les autres dirigeants d'Afrique vont penser qu'il est possible de travailler sur les processus de construction de la paix sur notre continent», a-t-il dit, lors d'une conversation téléphonique avec l'Institut Nobel. En 2018, le prix –une médaille d'or, un diplôme et une somme d'environ huit cent trente mille euros-, avait récompensé deux activistes de la lutte contre les violences sexuelles, le gynécologue congolais Denis Mukwege et la Yazidie Nadia Murad.

M.J.A.

Noël Ndong

À la découverte des ouvrages qui font la une de la troisième édition

De fin 2018 à ce jour, la littérature congolaise s'est enrichie à travers une panoplie d'ouvrages. La troisième édition de la Rentrée littéraire du Congo (Relico) a été donc l'occasion de réunir les écrivains et le public, autour de leurs œuvres. Découvrons quelques-uns de ces livres.

Que ce soient des romans, essais, poèmes ou nouvelles, les différents ouvrages présentés, dans le cadre de l'édition de cette année de la Relico, sont une preuve que la littérature congolaise s'épanouit et ne cesse de s'amplifier. En effet, toutes ces œuvres abordent des thèmes diversifiés dans des styles singuliers. Par ailleurs, qu'elle soit purement fictive ou ancrée dans la réalité, la littérature congolaise sensibilise aux questions d'actualité, mobilise pour le développement et revendique les droits pour le bien-être de la société.

Romans

Dans cette catégorie, on note plusieurs ouvrages parmi lesquels, « Les hasards du destin » de Ferréol Gassakys. Publié en juin dernier aux éditions L'harmattan Congo-Brazzaville, cette œuvre décrit les aventures de Sinclair, personnage insolite dont la providence se plaît à propulser toujours plus loin.

Paru cette année aux éditions Le lys bleu, « L'avenir est dans ma tête » est le tout dernier roman que vient de mettre sur le marché l'écrivain Henri Djom-

bo. La trame de son récit retrace l'évolution sociale, intellectuelle et sentimentale d'Evi Zéla, depuis son village natal Enyellé jusqu'aux gratte-ciel de New York et aux lumières de Brasilia.

Avec un titre assez voyageur, « Ah, mon temps » est un roman sentimental signé Monique Alfred Ondze, paru récemment aux éditions Alliances Koöngo. Alternativement conté par deux narrateurs aux visions diamétralement opposées, ce roman à cheval entre le réalisme, le mysticisme et la critique de la société africaine moderne est le premier volet d'une captivante trilogie qui marque, en parallèle, le retour de l'écrivaine dans la sphère littéraire.

Essais

Genre de réflexion portant sur les sujets les plus divers et exposés de manière personnelle, voire subjective par l'auteur, l'essai n'est pas resté en marge durant cette rentrée littéraire. En Afrique, qui peut prétexter d'ignorer le poids que la famille fait peser sur les modiques revenus des foyers, sur les balbutiantes institutions publiques et privées, sur la conception



même du développement ?... Dans « La Famille africaine », paru en décembre 2018 aux éditions Lettres mouchetées, Emile Gankama aborde les différents aspects de cette actualité en essayant de replacer la problématique dans le contexte holistique de la construction de la famille africaine depuis les origines, l'esclavage, la colonisation, les indépendances.

Que vaut un peuple qui ignore son histoire ? Dans un style simple et de manière détaillée, Marcellin Mounzeo Ngoyo a fait l'impérieux effort de glaner les événements phares qui définissent la nation congolaise pour meubler la mémoire collective, de 1482 à 2015. « Je connais mon pays », Tome I, a été publié cette année.

Poésie

Publié en mai, aux éditions Renaissance Africaine, « Sanglots pour Loango » de Florent Sogni Zaou est un recueil de cinquante-trois poèmes en vers libres écrits tant en français qu'en vili, une langue ethnique au Congo. Cet ouvrage est une nostalgie du royaume Loango, qui à en croire l'auteur, autrefois cité de grâce et de rire, s'est quasiment éteinte. « A l'orée de ma quête » est une collection de poèmes de Renaud Kouma Kobi, parue aux éditions +, dans laquelle l'amour, l'absence, la vanité sont évoqués avec beaucoup de mélancolie.

Nouvelles

« Autres temps, autres mœurs », écrit par Claude Richard Mbissa, est l'une des nouvelles présentées au cours de la Relico. Les cinq histoires évoquées décrivent les modes de vie d'autrefois, en milieu urbain et rural, ainsi que les mutations amoureuses des temps présents. Paru à l'harmattan, « Même les nuits denses ont leur lumière » relève à la fois de la nouvelle et de la chronique. Cinq textes plongent le lecteur dans les aléas du quotidien de leurs personnages. Ainsi, s'entremêlent des thèmes variés. Rédigé par Sauve-Gérard Ngoma Malanda, l'ouvrage a été publié en octobre 2018.

INSÉCURITÉ DANS LES STADES

Les experts de la CAF se penchent sur la question

Le Caire, la capitale égyptienne, accueille, du 14 au 15 octobre, le premier atelier portant sur la garantie de sécurité des supporters, joueurs et officiels de football, pendant et après les matchs.

Organisé par la Confédération africaine de football (CAF), avec le soutien de la Fédération internationale de football association (Fifa) via son programme Forward, l'atelier portera sur le thème «Promouvoir la sécurité des stades». Il constitue un grand pas pour le football africain, puisqu'il vise à doter les officiers nationaux de la sécurité des cinquante-quatre associations membres de la CAF des compétences accrues, d'expertise et de connaissances sur les meilleures pratiques internationales en matière de sécurité des stades.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de mise en œuvre de la plate-forme dénommée «Division sécurité et sûreté», instaurée par la CAF, en février 2018.

Selon le Dr Christian Emeruwa, le



Une vue des supporters en furie au stade Alphonse-Massamba-Débat/Adiac

« Au cours de cette réunion, il s'agira d'insister sur la nécessité pour les responsables de la sécurité nationale d'accroître l'importance de la planification de la sécurité et des phases d'exécution de tous les matchs de leur domaine, d'obtenir un engagement ferme de toutes les associations membres quant à l'amélioration des normes de sécurité et de sûreté dans leurs juridictions respectives. Il sera également question d'établir un réseau efficace et une coopération entre les agents de la sécurité nationale »

responsable de cette plate-forme, la rencontre du Caire permettra de développer les capacités des agents de sécurité nationale des associations membres. Elle permettra également aux participants d'échanger leurs opinions sur les défis auxquels font face les agents de la sécurité nationale dans l'exercice de leurs fonctions. L'atelier introduira les nouvelles règles de sécurité de la CAF comme normes minimales à adopter pour tout match organisé par la Confédération. « Au cours de cette réunion, il s'agira d'insister sur la nécessité pour les responsables de la sécurité nationale d'accroître l'importance de

la planification de la sécurité et des phases d'exécution de tous les matchs de leur domaine, d'obtenir un engagement ferme de toutes les associations membres quant à l'amélioration des normes de sécurité et de sûreté dans leurs juridictions respectives. Il sera également question d'établir un réseau efficace et une coopération entre les agents de la sécurité nationale », a précisé le Dr Christian Emeruwa sur le site de la CAF.

Les conclusions de cet atelier seront d'une importance capitale, puisque le problème d'insécurité est souvent posé dans la plupart des stades du continent. Au cours des rencontres nationales ou internationales, les arbitres, officiels, journalistes ou joueurs sont souvent victimes des violences verbales ou physiques.

Les gestionnaires du football congolais devraient profiter des conclusions de cet atelier, afin de conduire au bon port la saison sportive 2019-2020, lancée le 8 octobre par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Nguélondele.

Notons que les représentants de la sécurité et de la sûreté de chaque association membre prendront part à des discussions approfondies sur les moyens de sécuriser les matchs, en garantissant la sécurité des joueurs, des officiels et des supporters pendant les rencontres.

Rude Ngoma



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



INTERVIEW

Burnel Okana: «J'ai apprécié le match livré par cette jeune équipe congolaise»

Le plus Congolais des Thaïlandais, qui fait durer le plaisir en troisième division locale depuis deux saisons, était au stade pour assister au match entre les Diables rouges, dont il a porté le maillot, et la Thaïlande. Il nous livre ses impressions sur cette rencontre et évoque sa situation sportive ainsi que son futur.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Burnel, tu étais au BG Pathum United Stadium ce jeudi pour assister au match Thaïlande-Congo. Quel est ton sentiment sur ce résultat ?

Burnel Okana (B.O.) : Je pense que c'est un bon résultat pour les Diables rouges, à l'issue d'un match agréable à regarder. C'est toujours positif de revenir au score.

L.D.B. : La Thaïlande, 114^e mondiale, semble avoir pris ce match très au sérieux, avec une organisation très professionnelle. Peut-elle être déçue de ce résultat ?

B.O. : Les Thaïlandais mettent toujours beaucoup d'application et de professionnalisme. Aujourd'hui, tout était parfaitement organisé pour bien

recevoir leurs hôtes congolais. Après, je pense qu'eux aussi vont se satisfaire de ce score.

L.D.B. : Qu'as-tu aimé ou pas aimé dans cette équipe congolaise ?

B.O. : J'ai apprécié le match livré par cette jeune équipe congolaise et qui avait eu peu de temps pour se préparer. J'en retiens surtout du positif pour la suite.

L.D.B. : Te souviens-tu de ton dernier match chez les Diables rouges ?

B.O. : Oui, c'était, si je ne me trompes pas, en 2011 face au Ghana (ndlr : défaite 0-3, le 27 mars 2011, pour le compte des éliminatoires CAN 2012).

L.D.B. : Depuis, tu as quitté l'Ukraine pour la Thaïlande et le FC Ranong United.

Vous venez d'ailleurs de ra-

ter la montée en deuxième division...

B.O. : Oui, je joue pour le FC Ranong United depuis janvier 2017. Nous avons perdu, à domicile, notre dernier match de play-offs, ce qui nous prive de la finale pour la montée en deuxième division.

L.D.B. : Et désormais, tu joues avant-centre. Combien de buts cette saison ?

B.O. : Je crois une quinzaine en championnat (ndlr : en 2016, il avait terminé meilleur buteur du Laos avec vingt-sept buts en vingt-cinq matchs).

L.D.B. : Et la saison prochaine, quels sont tes projets ?

B.O. : Il me reste qu'un an de contrat, donc je verrais. Le marché des transferts s'ouvre en décembre. Je regarderai les



Burnel Okana, ancien Diable rouge qui évolue désormais en Thaïlande, était au stade jeudi pour assister au match Thaïlande-Congo (DR)

propositions.

L.D.B. : Tu te vois rester durablement en Asie, rentrer au Congo, en Ukraine ?

B.O. : La priorité irait vers l'Ukraine puisque ma famille y habite.

L.D.B. : A 36 ans (depuis juillet), penses-tu à l'après carrière ?

B.O. : Je ne suis pas pressé,

je me donne encore quelques saisons à jouer. Mais je commence à y penser aussi.

Peut-être le management de joueurs ou alors passer mes diplômes d'entraîneur. Mais je vais encore marquer quelques buts, pour le plaisir.

Propos recueillis par Camille Delourme

FOOTBALL

Les résultats des matchs amicaux des sélections africaines



Le onze de départ congolais lors du match face à la Thaïlande à Bangkok (DR)

Thaïlande-Congo : 1-1 (1-0)

BG Pathum United Stadium, 9 695 spectateurs
Buts : Dangda (34^e) pour la Thaïlande, Gaius Makouta (59^e) pour le Congo

Expulsion : Ossete (91^e, deuxième avertissement)

Congo : Ombandza (Ndzila, 69^e)-Dibekou, Obambot, Tsouka, Konongo-Goteni (Ossete, 46^e), Loussoukou (cap), Avounou (Makouta, 55^e)-Makiessé (Bissiki, 69^e), Ibara, Obongo (Moussiti Oko, 60^e)

Brésil-Sénégal : 1-1 (1-1)

Buts : Firmino (9^e) pour le Brésil, Diedhiou (45^e sur penalty) pour le Sénégal

Algérie-RDC : 1-1 (1-1)

Buts : Slimani (6^e) pour l'Algérie, Bakambu (26^e) pour la RDC

Togo-Cap Vert : 1-2 (1-0)

Buts : Bebou (20^e) pour le Togo, Andrade (47^e sur penalty) et Wagner (65^e) pour le Cap Vert

Niger-Zambie : 1-1 (0-0)

Buts : Cletous Chama (69^e) pour le Niger, Seyni (85^e) pour la Zambie

Camille Delourme

HUMEUR

Des congés abusifs tuent l'entreprise !

Loin de nous l'idée de fustiger l'organisation du travail qui veut qu'un agent actif a le droit chaque année, après avoir exercé les tâches qui lui reviennent, de récupérer ses forces à travers une période précise qui ne dépasse pas le nombre de mois conventionnellement reconnu selon la nature du congé. Car trop d'abus de congés peuvent créer des dysfonctionnements dans l'entreprise, en l'occurrence la non rentabilité de celle-ci. Cela est aussi une antivaleur qui ne dit pas son nom.

Dans le droit du travail, le mot congé désigne, d'une part, la période pendant laquelle un salarié est autorisé à quitter provisoirement son emploi (vacances), et d'autre part, l'écrit par lequel l'une ou l'autre des parties dénonce le contrat de travail. Le cas qui nous intéresse ici est celui du terme congé dans sa première assertion.

Une entité socio-professionnelle, quelle qu'elle soit, est organisée de telle manière que chaque agent, là où il exerce, accomplisse une ou des fonctions précises. Et c'est l'articulation de toutes ces fonctions accomplies par des agents différents qui donne vie à la société ou à l'administration. Alors que constatons-nous de plus en plus dans certaines administrations et entreprises privées ou publiques ?

Les congés, au lieu d'être ces forts moments que l'on quitte provisoirement le boulot, en réalité une fois l'année, si aucune autre situation sociale ne l'exige pas, deviennent, disons-le sans se voiler la face, des occasions abusives pour certains travailleurs de cessation déguisée de boulot pour des balades inutiles et

des distractions invraisemblables. Sans gêne aucune, certains agents se sont passés pour des « éternels demandeurs de congé », le plus souvent au-delà même de cinq à six mois, alors que l'année n'a que douze mois. En fait de compte pour toute l'année, ces « gens-là » n'ont travaillé que pendant six mois. Allez-y comprendre !

L'effet principal c'est l'asphyxie de la fonction exercée dans la chaîne du travail, à l'image d'un anneau qui a sauté dans la chaîne de production. Et cela se vit à travers l'entassement des pièces et documents à faire circuler, à cause d'une absence pérenne qui a des effets d'entraînement pour d'autres agents, à travers des baisses remarquables de la quantité de travail pour toute l'administration, des aller-retour des usagers qui viennent solliciter en vain des services de ces fameux « agents en congé ». C'est triste comme réalité !

Certains se permettent même d'aller en congé simplement par le fait de l'avoir demandé, sans attendre la décision de la hiérarchie. Comme on le voit, ces abus sont dangereux et paralysants pour l'entreprise ou l'administration, car pour des sociologues de travail, des congés abusifs sont le « parent proche » de la résiliation du contrat de travail. C'est la manifestation de la paresse pour l'agent, de l'affaiblissement des sanctions, de libertinage. Finalement, c'est l'administration ou l'entreprise qui prend le coup avec une rentabilité au rabais. C'est bizarre comme agissements. Où sont alors des syndicats, eux qui sont habitués à défendre les intérêts des travailleurs au lieu de les moraliser aussi ?

Faustin Akono

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Etoile du Congo paie cher les conséquences des actes de ses supporters

Le vilain comportement affiché par les fans des jaune et or, au terme de la rencontre qui les a opposés, le 6 octobre, à Patronage Sainte-Anne, dans le cadre de la première journée, n'est pas resté impuni.

À peine le championnat lancé, les supporters de l'Etoile du Congo ont réveillé leurs vieux démons. L'équipe s'est vue retirer un point, puisqu'elle a finalement perdu le match par forfait, alors que sur le terrain les joueurs ont lutté pour arracher le point du nul. La sanction ne s'arrête pas là. Elle a aussi écopé d'une amende d'un million soixante-quinze mille francs CFA et est sommée de supporter les blessures causées par l'agression d'un arbitre. La réaction des supporters de l'Etoile du Congo fait suite aux deux buts que l'arbitre assistant a refusés à leur équipe pour position de hors-jeu. Ce qui ne fait pas l'unanimité dans leur camp.

Les Stelliens ont dû batailler fort pour éviter la défaite, grâce au but de Rochel Kivouri à la 90+2 mn. Ce but n'avait jamais apaisé la colère des supporters qui espéraient mieux que le match nul.

Il ressort, des rapports des officiels, qu'à la fin du match, les supporters et sympathisants de l'Etoile du Congo ont jeté des pierres, des bouteilles contenant des urines,



des chaises en plastique, des morceaux de planches et fers à l'entrée du tunnel, ayant atteint la main gauche du premier arbitre assistant. Ils ont cassé les lames des fenêtres du hall des vestiaires et saccagé les toilettes des officiels, sur instigation du supporter surnommé «Kabala». Patronage Sainte-Anne a, quant à elle, écopé d'une amende de cinq cent dix mille francs

CFA.

D'autres clubs également sanctionnés

Marie-José Madianguela, le directeur technique de Patronage, a été inscrit et admis sur la feuille de match en qualité de secrétaire général. Selon l'avis d'homologation, cette équipe n'a pas en son sein un secrétaire général titulaire, encore moins un

L'Etoile du Congo doublement sanctionnée/Adiac

certificat de participation à un stage de la Confédération africaine de football et de la Fédération internationale de football association. Moril Nsamouna, inscrit sur la feuille de match, en sa qualité d'entraîneur des gardiens et admis sur le banc de touche, n'est pas titulaire d'une licence délivrée par la Ligue nationale de football. Marie José Madianguela est

donc suspendu pour un mois, alors que son équipe paie une amende de cinq cent dix mille francs CFA. Moril Nsamouna est révoqué pour la même durée avec interdiction d'assister aux matches de son club.

L'AS Cheminots, qui ne s'est pas rendue à Dolisie pour y affronter l'AC Léopards, a été sommée de payer une amende de quatre cent cinquante mille francs CFA.

Le temps d'un match a aussi suffi au Racing club de Brazzaville pour être sanctionné. Ce nouveau venu en championnat d'élite a écopé d'une amende de deux cent soixante cinq mille francs CFA, alors que Nico-Nicoyé et V Club Mokanda paieront respectivement la somme de cent cinq mille francs CFA. Hilarion Milandou (V Club) et Eric Elenga (Nico-Nicoyé), qui n'ont pas la licence qualifiée d'entraîneur des gardiens, ont été respectivement suspendus pour un mois. L'Interclub n'a pas été épargné, écopant d'une amende de cent vingt-cinq mille francs CFA.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Il suffirait d'une étincelle ...

Oui tous les jours, les semaines, les mois qui passent confirment le fait terrifiant qu'il suffirait d'une étincelle pour que l'immense région du Levant – entendons par là le Proche et le Moyen-Orient, de la Mer Méditerranée jusqu'à la Péninsule indienne – s'embrace, plongeant dans le chaos l'une des zones les plus stratégiques de la Terre sur laquelle nous vivons. Stratégique parce qu'elle recèle les plus vastes gisements de pétrole et de gaz de la planète, stratégique parce qu'elle est plus que jamais un point de passage obligé entre l'Europe et l'Asie, stratégique parce qu'elle a joué pendant plusieurs millénaires et joue toujours un rôle essentiel dans l'évolution de l'humanité, stratégique parce qu'elle oppose des forces incontrôlables et surtout parce qu'elle se déroule dans le contexte d'une course aux armes de destruction massive qui ne dit pas son nom mais qui constitue le véritable enjeu de la guerre à venir.

Au conflit larvé qui oppose l'Iran aux Etats-Unis, à Israël, à l'Arabie saoudite et aux Emirats arabes unis vient, en effet, de se surajouter la guerre désormais ouverte qui dresse la Turquie contre la communauté kurde et qui pourrait avoir comme conséquence de rendre à l'« Etat islamique », créé par Daech, la place qu'il avait perdue ces derniers mois en Syrie et en Irak. Il n'y a là rien de bien nouveau, dira-t-on, puisque depuis la chute de Saddam Hussein, il y a seize ans, les tensions n'ont cessé de croître dans cette partie du monde. Peut-être, mais les conflits qui s'y multiplient et l'incapacité des grandes puissances à agir pour y mettre un terme laissent craindre aujourd'hui un embrasement général dont personne ne peut prédire l'issue.

Bien au-delà de la guerre ouverte sur laquelle peut déboucher à tout instant la dérive générale qui se dessine, l'événement auquel nous

assistons n'est pas autre chose que le basculement d'une région entière de la planète. Un basculement marqué par la guerre sournoise que se livrent les deux grands courants de l'Islam, à savoir les Sunnites qui dominent les Saoudiens et les Chiïtes qui gouvernent les Iraniens ; marqué aussi, dans la partie orientale de cette zone géographique, par la compétition à laquelle se livrent les Pakistanais et les Hindous à propos du Cachemire : marqué encore par le retrait plus ou moins programmé des Etats-Unis de l'Afghanistan qui provoquera à plus ou moins court terme la victoire des Talibans ; marqué toujours par le conflit de plus en plus clair qui oppose l'Iran en quête non encore avouée de puissance nucléaire et Israël bien décidé à l'en empêcher pour assurer sa survie ; marqué plus que jamais, bien que cela ne se voit pas encore clairement, par le retour en scène de la Russie dans la partie occidentale du levant et de la Chine dans sa partie orientale ; marqué enfin par

l'effacement des puissances occidentales, parmi lesquelles figurent en bonne place les Etats-Unis, la France et l'Angleterre.

Si le pire n'est jamais certain dans la sphère humaine, l'Histoire des derniers siècles montre qu'il vaut mieux tenter de s'en protéger que de fermer les yeux. L'Europe, la grande Europe, l'a démontré par deux fois au cours du siècle dernier alors même qu'elle s'affirmait comme le cercle le plus évolué, le plus conscient de la planète. Et l'accumulation des risques de crise au Levant pourrait avoir des conséquences bien pires pour l'ensemble de l'humanité.

Attention donc ! L'Afrique, qui sera directement impactée par un semblable conflit s'il vient à se produire comme cela paraît de plus en plus probable, ne devrait-elle pas faire entendre collectivement la voix de la raison tant qu'il en est temps ?

Jean-Paul Pigasse